

Rapport aux actionnaires

Deuxième trimestre 2021

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2021

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTREAL, le 28 mai 2021 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 801 M\$ au deuxième trimestre de 2021 comparativement à 379 M\$ au deuxième trimestre de 2020. Le résultat dilué par action s'établit à 2,25 \$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 1,01 \$ au trimestre correspondant de 2020. La forte croissance s'explique par la hausse du revenu total de la plupart des secteurs d'exploitation ainsi que par une réduction significative des dotations aux pertes de crédit au deuxième trimestre de 2021 alors que d'importantes dotations avaient été enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration des perspectives macroéconomiques causée par la pandémie de COVID-19. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ atteint 1 039 M\$ au deuxième trimestre de 2021 comparativement à 915 M\$ au deuxième trimestre de 2020, une hausse de 14 % provenant de la bonne performance de la plupart des secteurs d'exploitation.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2021 se chiffre à 1 562 M\$ par rapport à 989 M\$ pour la période correspondante de 2020. Le résultat dilué par action atteint 4,40 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, contre 2,68 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020. L'augmentation importante est due à la hausse du résultat net de tous les secteurs d'exploitation attribuable, notamment, à des dotations aux pertes de crédit moins élevées au premier semestre de 2021 en raison de l'amélioration des perspectives macroéconomiques comparativement à la période correspondante de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ atteint 2 083 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, en hausse de 19 % par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

« Au deuxième trimestre de 2021, la Banque a une nouvelle fois réalisé une excellente performance. Nous continuons à évoluer dans un environnement économique qui s'améliore et qui est plus propice à la croissance des activités, ce qui nous a permis de poursuivre sur notre lancée du premier trimestre. Nos solides résultats reflètent une fois de plus que nous avons fait les bons choix stratégiques et que nous avons bâti une franchise solide, diversifiée et agile », a commenté M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Grâce à l'un des meilleurs rendements des capitaux propres de l'industrie, à des niveaux de fonds propres élevés et à des provisions pour pertes de crédit prudentes, nous sommes bien placés pour saisir sélectivement les occasions de croissance alors que nous sortons progressivement de la pandémie », a ajouté M. Vachon.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Résultat net	801	379	111	1 562	989	58
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,25 \$	1,01 \$	123	4,40 \$	2,68 \$	64
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	1 039	915	14	2 083	1 747	19
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	22,0 %	10,7 %		21,6 %	14,3 %	
Ratio de versement des dividendes	38,0 %	45,9 %		38,0 %	45,9 %	
				Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				12,2 %	11,8 %	
Ratio de levier selon Bâle III				4,4 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 321 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 56 M\$ au deuxième trimestre de 2020, une forte croissance essentiellement attribuable aux dotations aux pertes de crédit plus élevées sur les prêts non dépréciés au cours du deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ de 423 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 377 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 12 %.
- Revenu total de 902 M\$ au deuxième trimestre de 2021, une hausse de 56 M\$ ou 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2020 provenant de l'augmentation du revenu net d'intérêts en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que de la hausse des revenus autres que d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 7 % et du crédit aux entreprises de 5 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,16 % au deuxième trimestre de 2021 se compare à 2,22 % au deuxième trimestre de 2020.
- Les frais autres que d'intérêts de 479 M\$ augmentent de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2020.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 53,1 % s'améliore comparativement à 55,4 % au trimestre correspondant de 2020.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 165 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 141 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 17 %.
- Revenu total de 541 M\$ au deuxième trimestre de 2021, contre 475 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 66 M\$ ou 14 % provenant de la croissance des revenus tirés des services tarifés ainsi que des revenus tirés des transactions et autres revenus.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 315 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 280 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 13 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 58,2 % s'améliore comparativement à 58,9 % au deuxième trimestre de 2020.

Marchés financiers

- Résultat net de 238 M\$ au deuxième trimestre de 2021 contre 159 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 50 %.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 342 M\$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 378 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 10 %.
- Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 567 M\$, en baisse de 31 M\$ ou 5 % en raison des revenus des marchés mondiaux moins élevés au deuxième trimestre de 2021.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 225 M\$ au deuxième trimestre de 2021, par rapport à 220 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse en partie attribuable aux frais de soutien aux opérations.
- Les dotations aux pertes de crédit s'établissent à 18 M\$ au deuxième trimestre de 2021, par rapport à 162 M\$ au trimestre correspondant de 2020, en raison de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 au cours du deuxième trimestre de 2020.
- Le ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 39,7 % se compare à 36,8 % au deuxième trimestre de 2020.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 129 M\$ au deuxième trimestre de 2021 contre 74 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 74 %.
- Revenu total de 237 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 30 % par rapport au deuxième trimestre de 2020, une augmentation attribuable à la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 77 M\$ au deuxième trimestre de 2021 sont en baisse de 6 %.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 32,5 % s'améliore de 12,3 points de pourcentage comparativement au trimestre correspondant de 2020.
- Récupérations de pertes de crédit de 1 M\$ au deuxième trimestre de 2021, attribuables à l'amélioration des facteurs macroéconomiques aux États-Unis, contre des dotations aux pertes de crédit de 32 M\$ au deuxième trimestre de 2020.

Autres

- Perte nette de 52 M\$ au deuxième trimestre de 2021, contre une perte nette de 51 M\$ au trimestre correspondant de 2020. La croissance des frais autres que d'intérêts attribuable à la rémunération variable et aux investissements technologiques a été compensée par la hausse du revenu total.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 12,2 % au 30 avril 2021, en hausse par rapport à 11,8 % au 31 octobre 2020.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,4 % au 30 avril 2021, inchangé par rapport au 31 octobre 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Rapport de gestion

Daté du 27 mai 2021

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2020. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Pandémie de COVID-19	4	Titratisation et arrangements hors bilan	18
Survol et perspectives économiques	5	Passifs éventuels	18
Mode de présentation de l'information	6	Gestion du capital	19
Faits saillants	7	Gestion des risques	24
Analyse financière	8	Divulgaration d'information sur les risques	39
Résultats consolidés	8	Méthodes comptables et communication de l'information financière	40
Résultats sectoriels	11	Méthodes comptables et principales estimations comptables	40
Bilan consolidé	16	Modifications de méthodes comptables	40
Acquisition	17	Modifications futures de méthodes comptables	42
Événement postérieur à la date du bilan consolidé	17	Communication de l'information financière	42
Exposition à certaines activités	17	Données financières trimestrielles	43
Transactions avec des parties liées	18		

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites, notamment celles contenues dans le présent document, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications. Il arrive aussi que des représentants de la Banque fassent des déclarations prospectives verbales auprès des analystes, des investisseurs, des médias et d'autres parties prenantes. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2021 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à » et « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance financière de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2021, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance financière ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les répercussions liées à la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 68 du Rapport annuel 2020 de la Banque, et plus précisément : la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque et de vol de données personnelles ou d'identité; et l'incidence possible d'événements catastrophiques sur l'économie locale et internationale, y compris les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19. Les déclarations au sujet des répercussions prévues de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, ses résultats d'exploitation, sa réputation, sa situation financière et sa liquidité ainsi que sur l'économie mondiale peuvent se révéler inexacts et différer, parfois sensiblement, de ce qui est actuellement prévu, ces déclarations étant fonction de développements futurs qui sont très incertains et impossibles à prévoir. La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans les sections « Pandémie de COVID-19 » et « Gestion des risques » du Rapport annuel 2020 de la Banque et dans le présent Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2021, notamment dans la section « Pandémie de COVID-19 ». Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie de COVID-19 constituait une pandémie, ce qui a exigé des mesures de protection importantes pour prévenir la saturation des services de santé et de renforcer l'hygiène préventive. Cette pandémie mondiale a provoqué la mise en place par de nombreux pays, dont le Canada, de mesures de confinement et de distanciation sociale pour freiner la formation de nouveaux foyers de contagion, notamment la fermeture des frontières de nombreux pays. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants sur le marché dans son ensemble, comme les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires, la faiblesse des taux d'intérêt et les mesures gouvernementales mises en œuvre en réponse à la COVID-19.

Au cours de l'été 2020, certaines restrictions imposées au début de la pandémie ont été allégées, mais l'arrivée d'une deuxième vague de COVID-19 au début de l'automne 2020 a obligé les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, à remettre en place des mesures de confinement ayant pour effet de refermer certains secteurs de l'économie. Bien que la mise en marché de plusieurs vaccins contre la COVID-19 constitue un développement encourageant, l'incertitude demeure quant à leur efficacité, leur distribution, leur acceptation par le public et la réduction des taux d'infection anticipée, notamment à la suite de la multiplication de cas liés à des variants de la COVID-19 qui semblent plus contagieux. Les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer que les vaccins soient administrés le plus rapidement possible. Il est anticipé que certaines mesures des autorités de santé publique au Canada demeureront en vigueur jusqu'à ce qu'une vaste couverture vaccinale soit réalisée, et ce, afin de continuer à limiter la propagation de la COVID-19 et ses variants.

Au Canada, les services bancaires sont considérés comme des services essentiels et sont donc maintenus malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale. Compte tenu de la conjoncture économique et sociale, la Banque s'est engagée à soutenir ses employés, ses clients et ses communautés. La continuité de l'ensemble des activités de la Banque est assurée de façon remarquable depuis le début de cette crise sans précédent. Tous les experts sont mobilisés pour accompagner les clients, les soutenir et répondre à leurs questions en cette période d'incertitude qui persiste.

Outre ses incidences sur l'économie mondiale et dans les pays où la Banque exerce ses activités, la pandémie de COVID-19 a eu, et pourrait continuer d'avoir, des répercussions sur la Banque, sur la façon dont elle mène ses activités, de même que sur ses clients. La Banque continue de surveiller de près les effets et les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19. Les répercussions véritables seront fonction de faits à venir qui sont hautement incertains, ce qui englobe l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19 et ses variants, de même que l'efficacité des actions et mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation à long terme.

Pour de plus amples renseignements sur l'incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19, sur les mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque et sur les mesures d'assouplissement des autorités réglementaires, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2020, aux pages 16 à 21 et à la section « Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent Rapport de gestion pour la gestion du capital ainsi que les risques de crédit, de liquidité et de financement.

Plusieurs mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque ont pris fin en 2020, mais certaines nouvelles mesures sont offertes dans le cadre de différents programmes des gouvernements et la Banque continue d'y participer. Ces nouvelles mesures consistent principalement en des prêts assortis de garanties gouvernementales, notamment pour des entreprises de secteurs plus durement touchés pendant la pandémie. Dans le cours normal de ses affaires, la Banque s'assure de continuer de répondre aux besoins spécifiques de ses clients afin de leur permettre de passer à travers cette crise sans précédent. Le nombre de prêts et la valeur comptable brute des prêts ayant fait l'objet de reports sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Reports de versements

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021		Au 31 janvier 2021		Au 31 octobre 2020	
	Nombre de prêts	Valeur comptable brute des prêts	Nombre de prêts	Valeur comptable brute des prêts	Nombre de prêts	Valeur comptable brute des prêts
Hypothécaires résidentiels	–	–	1 441	309	2 865	695
Aux entreprises et aux administrations publiques	76	214	89	349	780	1 182
	76	214	1 530	658	3 645	1 877

Survivance et perspectives économiques

Économie mondiale

Puis d'un an a passé depuis que l'OMS a déclaré l'état de pandémie mondiale et le SARS-CoV-2 continue de faire des ravages. Le nombre de nouveaux cas répertoriés sur la planète a atteint un record absolu à la fin du mois d'avril 2021 et oscille toujours autour de niveaux extrêmement élevés. La flambée d'infections se concentre actuellement dans les économies émergentes, où le déploiement de vaccins se fait beaucoup plus lentement que dans les pays riches. La situation sanitaire est particulièrement alarmante en Inde et au Brésil qui sont maintenant aux prises avec des variants du virus plus contagieux. La recrudescence des infections ralentira certainement la croissance économique dans les régions les plus durement touchées. Ce ralentissement devrait toutefois être amplement compensé par une expansion solide des économies avancées. La pandémie étant en perte de vitesse dans la zone euro (en partie grâce à l'accélération des campagnes de vaccination), plusieurs pays du Vieux Continent devraient bientôt être en mesure d'assouplir les règles de distanciation sociale. En fait, la relance s'annonce si solide au deuxième semestre dans les pays riches que nous croyons que certains producteurs peineront à répondre à la demande, un phénomène qui risque d'entraîner des hausses de prix plus vigoureuses que celles auxquelles nous étions habitués avant la crise. Un rebond de 6,0 % ⁽¹⁾ est attendu pour le PIB mondial cette année, après une contraction record de 3,3 % en 2020.

La reprise s'est poursuivie à un rythme soutenu aux États-Unis au premier trimestre, et ce malgré le maintien de certaines règles de distanciation sociale. En effet, le PIB réel a progressé au rythme annualisé de 6,7 % au cours des trois mois terminés en mars 2021, laissant la production économique à seulement 0,9 % sous son niveau d'avant la crise. Nous nous attendons à ce que la croissance continue de s'amplifier au deuxième trimestre pour atteindre un rythme annualisé avoisinant les 10 % ⁽¹⁾. Notre optimisme repose sur la progression de la campagne de vaccination aux États-Unis. Au moment d'écrire ces lignes, 45 % des Américains avaient reçu au moins une première dose de vaccin, le pays n'étant donc devancé que par le Royaume-Uni à ce chapitre parmi les grandes économies. Le succès des efforts de vaccination devrait permettre une réouverture plus complète de l'économie, ce qui, par ricochet, permettra aux consommateurs de faire bon usage des économies accumulées pendant la crise. Un autre élément important qui expliquera la bonne tenue de l'économie américaine est la réponse budgétaire agressive de Washington qui pourrait encore s'intensifier avec un plan d'infrastructure et d'aide aux familles. Nous anticipons un solide rebond de la croissance de 6,9 % ⁽¹⁾ en 2021 après une contraction de 3,5 % l'an passé.

Économie du Canada

Même si la population doit encore composer avec les contraintes des mesures sanitaires et que l'économie connaît probablement un passage à vide au deuxième trimestre, il y a plusieurs raisons d'être optimistes pour les mois suivants. Le processus de vaccination qui a démarré lentement a pris de la vitesse depuis le début d'avril 2021. Des croissances impressionnantes continuent d'être attendues avec la réouverture des services à forte proximité physique dans les prochains mois, alors même que les politiques budgétaires et monétaires demeurent extrêmement stimulantes. La consommation devrait donc se raffermir d'autant plus que les ménages ont accumulé des sommes considérables en épargne excédentaire (8 % du PIB en 2020). Dans un tel contexte, notre prévision de croissance s'établit à 6,0 % ⁽¹⁾ en 2021, après une contraction de 5,4 % en 2020. La poussée au premier trimestre est encore plus spectaculaire que ce qu'on pensait précédemment. Le plan de relance fédéral divulgué en avril 2021, plus généreux qu'anticipé à court terme, explique également nos révisions à la hausse. En termes nominaux, notre prévision de croissance s'établit désormais à 10,4 % ⁽¹⁾, du jamais vu en quarante ans. C'est que l'augmentation généralisée des prix des matières premières a causé un redressement spectaculaire des termes de l'échange au cours de la dernière année.

Économie du Québec

Grâce à des mesures sanitaires musclées, le Québec a bien fait sur une base relative durant la troisième vague de la pandémie au pays. Mais cette réalisation ne s'est pas faite sans heurt. Aucun progrès n'a été réalisé au chapitre de l'emploi total entre septembre 2020 et avril 2021. Il est toutefois rassurant de constater que la stagnation est attribuable uniquement à la faiblesse des secteurs directement touchés par les mesures (commerce, services d'hébergement et de restauration, information/loisir et autres services). L'emploi dans les autres secteurs était encore en hausse en avril 2021 et a atteint un nouveau record, ce qui signifie que la contagion continue d'être évitée. D'importantes restrictions sont toujours en place en mai 2021, mais nous attendons un assouplissement progressif au cours des prochaines semaines avec la progression de la campagne de vaccination, la plus avancée au pays au moment d'écrire ces lignes. La résilience des emplois à temps plein et dans les secteurs bien rémunérés explique le dynamisme du marché immobilier qui demeure très vigoureux au cours des derniers mois (comme ailleurs au pays d'ailleurs). Dans la grande région de Montréal, les prix des logements sont en hausse de près de 16 % depuis un an, soit un rythme jamais observé en trois décennies. Nous demeurons optimistes pour la poursuite de la relance étant donné la grande diversification de l'économie, la marge de manœuvre fiscale du gouvernement du Québec et la situation financière des ménages qui est meilleure qu'ailleurs au pays. Après une contraction de 5,3 % en 2020, l'économie québécoise est appelée à rebondir de 6,2 % ⁽¹⁾ en 2021.

(1) Prévisions de la croissance du PIB, groupe Économie et Stratégie de Financière Banque Nationale

Mode de présentation de l'information

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. La Banque met en garde les lecteurs qu'elle utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal. La Banque utilise également le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires qui est une mesure de performance financière calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Enfin, le ratio d'efficacité est également utilisé pour évaluer les résultats consolidés et les résultats sectoriels de la Banque. Le ratio d'efficacité se calcule en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total.

L'exercice financier 2020 a été marqué par les effets de la pandémie de COVID-19 sur les facteurs macroéconomiques, ce qui avait entraîné une hausse significative des dotations aux pertes de crédit. Étant donné l'importance relative des dotations aux pertes de crédit enregistrées selon les IFRS, la Banque juge pertinent de commenter le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ainsi que le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers (tels que présentés dans le tableau des « Résultats consolidés » à la page 8 et dans les tableaux des « Résultats sectoriels » aux pages 11 à 15 du présent Rapport de gestion) afin de donner aux lecteurs de l'information supplémentaire leur permettant de mieux comprendre les principales composantes des résultats financiers de la Banque et de ses secteurs d'exploitation.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Particuliers et Entreprises	321	56	473	583	298	96
Gestion de patrimoine	165	141	17	325	274	19
Marchés financiers	238	159	50	488	342	43
Financement spécialisé aux États-Unis et International	129	74	74	265	159	67
Autres	(52)	(51)		(99)	(74)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	801	379	111	1 562	999	56
Charge relative à Maple ⁽²⁾	–	–		–	(10)	
Résultat net	801	379	111	1 562	989	58
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	2,25 \$	1,01 \$	123	4,40 \$	2,71 \$	62
Charge relative à Maple ⁽²⁾	–	–		–	(0,03)	
Résultat dilué par action	2,25 \$	1,01 \$	123	4,40 \$	2,68 \$	64
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires						
Incluant les éléments particuliers	22,0 %	10,7 %		21,6 %	14,3 %	
Excluant les éléments particuliers	22,0 %	10,7 %		21,6 %	14,5 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, la Banque avait enregistré une charge de 13 M\$ (10 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'entreprise Maple Financial Group Inc. (Maple) à la suite de l'événement survenu en décembre 2019, tel que décrit dans la section « Passifs éventuels » à la page 111 du Rapport annuel 2020.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	2 238	2 036	10	4 462	3 959	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	1 039	915	14	2 083	1 747	19
Résultat net	801	379	111	1 562	989	58
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	801	368	118	1 562	962	62
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	22,0 %	10,7 %		21,6 %	14,3 %	
Résultat par action						
de base	2,28 \$	1,01 \$	126	4,44 \$	2,70 \$	64
dilué	2,25	1,01	123	4,40	2,68	64
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Revenu total en équivalent imposable	2 282	2 112	8	4 563	4 122	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 083	991	9	2 184	1 923	14
Résultat net excluant les éléments particuliers	801	379	111	1 562	999	56
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	22,0 %	10,7 %		21,6 %	14,5 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	52,5 %	53,1 %		52,1 %	53,3 %	
Résultat par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
de base	2,28 \$	1,01 \$	126	4,44 \$	2,73 \$	63
dilué	2,25	1,01	123	4,40	2,71	62
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	0,71 \$	0,71 \$		1,42 \$	1,42 \$	
Valeur comptable	43,59	38,74		43,59	38,74	
Cours de l'action						
haut	89,42	74,79		89,42	74,79	
bas	72,30	38,73		65,54	38,73	
clôture	89,36	56,14		89,36	56,14	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	337 372	335 400		337 372	335 400	
Capitalisation boursière	30 148	18 829		30 148	18 829	
(en millions de dollars canadiens)				Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020	Variation %
Bilan et hors bilan						
Actif total				350 742	331 625	6
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions				171 632	164 740	4
Dépôts				231 320	215 878	7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires				14 706	13 430	10
Actifs sous administration et sous gestion				702 167	596 656	18
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽²⁾						
Ratios des fonds propres						
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)				12,2 %	11,8 %	
catégorie 1 ⁽³⁾				15,2 %	14,9 %	
total ⁽³⁾				16,4 %	16,0 %	
Ratio de levier				4,4 %	4,4 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)				150 %	161 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)				125 %		
Ratios réglementaires selon Bâle III ajustés ⁽⁴⁾						
Ratios des fonds propres						
CET1				12,0 %	11,5 %	
catégorie 1 ⁽³⁾				15,1 %	14,6 %	
total ⁽³⁾				16,4 %	16,0 %	
Ratio de levier				4,4 %	4,3 %	
Autres renseignements						
Nombre d'employés – mondial				26 211	26 517	(1)
Nombre de succursales au Canada				401	403	–
Nombre de guichets automatiques au Canada				929	940	(1)

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les ratios sont calculés en tenant compte des mesures transitoires accordées par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

(3) Les ratios au 30 avril 2021 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 34 du 15 mai 2021.

(4) Les ratios ajustés sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

Analyse financière

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	1 156	1 105	5	2 363	2 035	16
Revenus autres que d'intérêts	1 082	931	16	2 099	1 924	9
Revenu total	2 238	2 036	10	4 462	3 959	13
Frais autres que d'intérêts	1 199	1 121	7	2 379	2 212	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	1 039	915	14	2 083	1 747	19
Dotations aux pertes de crédit	5	504	(99)	86	593	(85)
Résultat avant charge d'impôts	1 034	411	152	1 997	1 154	73
Charge d'impôts	233	32	628	435	165	164
Résultat net	801	379	111	1 562	989	58
Résultat dilué par action (en dollars)	2,25	1,01	123	4,40	2,68	64
Équivalent imposable⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts	42	56		96	113	
Revenus autres que d'intérêts	2	20		5	50	
Charge d'impôts	44	76		101	163	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	-	-		-	-	
Éléments particuliers⁽¹⁾						
Charge relative à Maple	-	-		-	(13)	
Éléments particuliers avant impôts	-	-		-	(13)	
Charge d'impôts liée aux éléments particuliers	-	-		-	(3)	
Éléments particuliers après impôts	-	-		-	(10)	
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers⁽¹⁾						
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	1 198	1 161	3	2 459	2 148	14
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	1 084	951	14	2 104	1 974	7
Revenu total en équivalent imposable	2 282	2 112	8	4 563	4 122	11
Frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers	1 199	1 121	7	2 379	2 199	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 083	991	9	2 184	1 923	14
Dotations aux pertes de crédit	5	504	(99)	86	593	(85)
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	1 078	487	121	2 098	1 330	58
Charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	277	108	156	536	331	62
Résultat net excluant les éléments particuliers	801	379	111	1 562	999	56
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers (en dollars)	2,25	1,01	123	4,40	2,71	62
Actif moyen	360 945	312 788	15	359 505	307 087	17
Prêts et acceptations moyens	168 700	160 008	5	167 119	157 253	6
Dépôts moyens	233 829	205 097	14	230 684	202 002	14
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾	52,5 %	53,1 %		52,1 %	53,3 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Résultats financiers

Pour le deuxième trimestre de 2021, la Banque affiche un résultat net de 801 M\$ comparativement à 379 M\$ au deuxième trimestre de 2020. Le résultat dilué par action s'établit à 2,25 \$ au deuxième trimestre de 2021 par rapport à 1,01 \$ au trimestre correspondant de 2020. La forte croissance s'explique par la hausse du revenu total de la plupart des secteurs d'exploitation ainsi que par une réduction significative des dotations aux pertes de crédit au deuxième trimestre de 2021 alors que d'importantes dotations avaient été enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration des perspectives macroéconomiques causée par la pandémie de COVID-19. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ atteint 1 039 M\$ au deuxième trimestre de 2021 comparativement à 915 M\$ au deuxième trimestre de 2020, une hausse de 14 % provenant de la bonne performance de la plupart des secteurs d'exploitation.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2021 se chiffre à 1 562 M\$ par rapport à 989 M\$ pour la période correspondante de 2020. Le résultat dilué par action atteint 4,40 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, contre 2,68 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020. L'augmentation importante est due à la hausse du résultat net de tous les secteurs d'exploitation attribuable, notamment, à des dotations aux pertes de crédit moins élevées au premier semestre de 2021 en raison de l'amélioration des perspectives macroéconomiques comparativement à la période correspondante de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ atteint 2 184 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, en hausse de 14 % par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation. Le résultat dilué par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ s'établit à 4,40 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, par rapport à 2,71 \$ pour la période correspondante de 2020. L'élément particulier enregistré au cours du semestre terminé le 30 avril 2020, déduction faite des impôts, correspondait à une charge relative à Maple de 10 M\$.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ s'établit à 21,6 % pour le semestre terminé le 30 avril 2021, alors qu'il atteignait 14,5 % pour la période correspondante de 2020.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 2 238 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 202 M\$ ou 10 % comparativement au trimestre correspondant de 2020. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 7 % en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancée par un recul de la marge nette d'intérêts attribuable à la baisse des taux d'intérêt, ainsi qu'en raison de l'augmentation des revenus d'assurances, des revenus tirés des acceptations bancaires et des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total du secteur de Gestion de patrimoine affiche une croissance de 14 % qui s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des services tarifés en lien avec la croissance de la moyenne des actifs sous administration et sous gestion ainsi que par la croissance du nombre de transactions. Le revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ enregistré dans le secteur des Marchés financiers au deuxième trimestre de 2021 diminue de 5 % par rapport à la même période en 2020 en raison de la baisse des revenus des marchés mondiaux compensée en partie par la hausse des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. De plus, le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 30 %, grâce à la progression soutenue des revenus de la filiale ABA Bank en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, et à l'augmentation des revenus de la filiale Credigy, notamment en raison de réévaluations à la baisse de la juste valeur de certains portefeuilles de prêts enregistrées au deuxième trimestre de 2020 résultant des conditions de marchés défavorables. Le revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ s'établit à 2 282 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 8 % comparativement à 2 112 M\$ au deuxième trimestre de 2020.

Le revenu total s'élève à 4 462 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, contre 3 959 M\$ pour la même période en 2020, une hausse de 503 M\$ ou 13 %. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises affiche une hausse de 79 M\$ ou 5 %, en raison de l'augmentation du revenu net d'intérêts provenant de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que des revenus d'assurances, des revenus d'acceptations bancaires, des revenus de crédit et des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Ces augmentations ont été atténuées par une baisse des revenus sur cartes de crédit et des revenus tirés des frais d'administration sur les dépôts et les paiements, essentiellement attribuable à la réduction du volume de transactions dans le contexte de la pandémie. L'augmentation du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine de 13 % s'explique par la hausse des revenus tirés des services tarifés ainsi que des revenus tirés des transactions et autres revenus. Le revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ du secteur des Marchés financiers est en hausse de 88 M\$ par rapport au premier semestre de 2020, une hausse attribuable à la croissance des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement atténuée en partie par la diminution des revenus des marchés mondiaux. Enfin, le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 35 %, la croissance des activités de la filiale ABA Bank ayant entraîné une augmentation des volumes de prêts et de dépôts, alors que les revenus de la filiale Credigy sont en hausse par rapport à la période correspondante de 2020, notamment en raison d'un gain réalisé au premier trimestre de 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts, ainsi que de réévaluations à la baisse de la juste valeur de certains portefeuilles de prêts enregistrées au deuxième trimestre de 2020. Le revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ s'établit à 4 563 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021 comparativement à 4 122 M\$ pour la période correspondante de 2020, une hausse de 11 %.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Frais autres que d'intérêts

Au deuxième trimestre de 2021, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 199 M\$, en hausse de 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. La hausse des frais autres que d'intérêts s'explique principalement par une augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, ainsi que par des investissements technologiques plus élevés en lien avec le plan de transformation de la Banque et le développement des affaires. Ces augmentations ont été en partie compensées par la diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19, plus élevés au deuxième trimestre de 2020.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 2 379 M\$, une hausse de 8 % par rapport à la période correspondante de 2020 qui s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, attribuable à l'augmentation de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. La hausse des frais autres que d'intérêts est également due aux frais de technologie attribuables aux investissements importants en lien avec le plan de transformation de la Banque et le développement des affaires. Par ailleurs, ces hausses ont été atténuées par la baisse de certains frais variables, notamment les frais de déplacement et de développement des affaires en raison des mesures de distanciation sociale et de confinement imposées par les gouvernements. De plus, les autres frais du premier semestre de 2020 comprenaient une charge relative à Maple de 13 M\$. Les frais autres que d'intérêts excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ enregistrés au cours du semestre terminé le 30 avril 2021 se chiffrent à 2 379 M\$ comparativement à 2 199 M\$ au semestre correspondant de 2020, en hausse de 8 %.

Dotations aux pertes de crédit

Pour le deuxième trimestre de 2021, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 5 M\$ par rapport à 504 M\$ au trimestre correspondant de 2020, ce qui s'explique en partie par la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés à la suite de l'amélioration des perspectives macroéconomiques au cours du deuxième trimestre de 2021. Par ailleurs, la Banque avait enregistré des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés considérables au cours du deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers et aux entreprises ainsi que sur les créances dépréciées sur cartes de crédit sont en baisse pour le deuxième trimestre de 2021. Finalement, le secteur des Marchés financiers affiche une augmentation des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés par rapport au trimestre correspondant de 2020.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, les dotations aux pertes de crédit de la Banque s'élèvent à 86 M\$ comparativement à 593 M\$ pour la période correspondante de 2020. La diminution de 507 M\$ est attribuable à une baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés qui découle de l'amélioration des perspectives macroéconomiques au cours du premier semestre de 2021 comparativement à une détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 au cours du deuxième trimestre de 2020. De plus, cette diminution s'explique par les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) qui sont inférieures aux niveaux observés avant la pandémie, notamment en raison d'une diminution des cas d'insolvabilité, de la réduction des dépenses des clients dans le contexte de la pandémie et des différentes mesures d'aide mises en place par les gouvernements.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le deuxième trimestre de 2021 totalise 233 M\$ comparativement à 32 M\$ pour le trimestre correspondant de 2020. Le taux effectif d'imposition du deuxième trimestre de 2021 s'établit à 23 % par rapport à 8 % au trimestre correspondant de 2020. La variation du taux effectif d'imposition s'explique principalement par un niveau et une proportion plus élevés des revenus de dividendes exonérés d'impôts au cours du deuxième trimestre de 2020, ainsi que par la baisse du taux d'imposition de la filiale ABA Bank au cours du deuxième trimestre de 2020, en raison de mesures fiscales incitatives accordées par le gouvernement cambodgien.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, le taux effectif d'imposition se chiffre à 22 %, par rapport à 14 % pour la période correspondante de 2020. La variation du taux effectif d'imposition s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020 ⁽¹⁾	Variation %	2021	2020 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	628	607	3	1 266	1 218	4
Revenus autres que d'intérêts	274	239	15	538	507	6
Revenu total	902	846	7	1 804	1 725	5
Frais autres que d'intérêts	479	469	2	969	948	2
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽²⁾	423	377	12	835	777	7
Dotations aux pertes de crédit	(14)	301	(105)	42	371	(89)
Résultat avant charge d'impôts	437	76	475	793	406	95
Charge d'impôts	116	20	480	210	108	94
Résultat net	321	56	473	583	298	96
Marge nette d'intérêts ⁽³⁾	2,16 %	2,22 %		2,17 %	2,21 %	
Actif moyen portant intérêts	119 367	111 159	7	117 825	110 583	7
Actif moyen	124 869	117 050	7	123 348	116 492	6
Prêts et acceptations moyens	124 189	116 534	7	122 811	115 983	6
Prêts dépréciés nets ⁽⁴⁾	269	399	(33)	269	399	(33)
Prêts dépréciés nets ⁽⁴⁾ en % des prêts et acceptations moyens	0,2 %	0,3 %		0,2 %	0,3 %	
Dépôts moyens	75 221	63 869	18	74 718	64 131	17
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	53,1 %	55,4 %		53,7 %	55,0 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

(4) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 321 M\$ au deuxième trimestre de 2021 comparativement à 56 M\$ au deuxième trimestre de 2020, une hausse importante qui s'explique en partie par la croissance du revenu total ainsi que par les incidences de la pandémie de COVID-19 au cours du deuxième trimestre de 2020, notamment sur les dotations aux pertes de crédit à la suite de la détérioration des perspectives macroéconomiques et des répercussions anticipées sur nos clients. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts⁽¹⁾ est en hausse de 12 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. La hausse de 3 % du revenu net d'intérêts au deuxième trimestre de 2021 provient de la croissance des volumes de prêts et de dépôts des particuliers et des entreprises ayant plus que compensé l'incidence du recul des taux d'intérêt sur la marge nette d'intérêts, qui atteint 2,16 % comparativement à 2,22 % au deuxième trimestre de 2020. De plus, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 35 M\$ ou 15 % par rapport au trimestre correspondant de 2020.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020. L'augmentation provient de la croissance des volumes de prêts et de dépôts (atténuée par la réduction de la marge nette d'intérêts), des revenus tirés des activités d'assurances, des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 37 M\$, en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, des revenus de crédit ainsi que des revenus tirés d'acceptations bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, de 479 M\$ au deuxième trimestre de 2021, sont en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. L'augmentation des frais de soutien aux opérations et de la charge d'amortissement liés aux activités du secteur a été atténuée par la baisse de certains frais variables, notamment les frais liés au développement des affaires, conséquence des mesures de distanciation sociale et de confinement imposées par les gouvernements en raison de la pandémie. Le ratio d'efficacité⁽¹⁾, à 53,1 % pour le deuxième trimestre de 2021, s'améliore de 2,3 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2020. Le secteur affiche des récupérations de dotations aux pertes de crédit de 14 M\$ au deuxième trimestre de 2021, inférieures de 315 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020. Cette diminution est attribuable à des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés résultant de perspectives macroéconomiques plus favorables au deuxième trimestre de 2021, alors que des dotations aux pertes de crédit importantes avaient été enregistrées au deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19. De plus, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux particuliers et des Services aux entreprises, ainsi que sur les créances dépréciées sur cartes de crédit sont inférieures aux niveaux observés avant la pandémie, notamment en raison d'une diminution des cas d'insolvabilité, de la réduction des dépenses des clients dans le contexte de la pandémie et des différentes mesures d'aide mises en place par les gouvernements.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 583 M\$, en hausse par rapport à 298 M\$ pour le semestre correspondant de 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance de 79 M\$ du revenu total du secteur et par les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les dotations aux pertes de crédit enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts⁽¹⁾ du secteur pour le premier semestre de 2021 augmente de 58 M\$ ou 7 %.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

La hausse du revenu total des Services aux particuliers provient principalement de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par l'incidence du recul des taux d'intérêt sur la marge nette d'intérêts et par la diminution des revenus sur cartes et des revenus tirés des frais d'administration sur les dépôts et les paiements, le nombre de transactions ayant chuté en raison des incidences de la pandémie. De plus, le revenu total des Services aux entreprises est en hausse en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi que des revenus de crédit et des revenus tirés d'acceptations bancaires.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 969 M\$, une augmentation de 21 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020 principalement attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel ainsi qu'à l'augmentation des frais de soutien aux opérations et de la charge d'amortissement liés aux activités du secteur. Ces hausses ont été en partie atténuées par la baisse de certains frais variables, notamment les frais liés au développement des affaires, en raison des mesures de distanciation sociale et de confinement imposées par les gouvernements. Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ se chiffre à 53,7 % pour le semestre terminé le 30 avril 2021, une amélioration de 1,3 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2020. Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, les dotations aux pertes de crédit du secteur des Particuliers et Entreprises se chiffrent à 42 M\$, une diminution de 329 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020 en raison de la diminution des dotations aux pertes de crédit tant sur les prêts et créances sur cartes de crédit dépréciés que non dépréciés.

Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020 ⁽¹⁾	Variation %	2021	2020 ⁽¹⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	111	110	1	221	229	(3)
Revenus tirés des services tarifés	318	267	19	620	540	15
Revenus tirés des transactions et autres revenus	112	98	14	219	172	27
Revenu total	541	475	14	1 060	941	13
Frais autres que d'intérêts	315	280	13	618	565	9
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽²⁾	226	195	16	442	376	18
Dotations aux pertes de crédit	2	4	(50)	–	4	
Résultat avant charge d'impôts	224	191	17	442	372	19
Charge d'impôts	59	50	18	117	98	19
Résultat net	165	141	17	325	274	19
Actif moyen	6 976	5 984	17	6 734	5 963	13
Prêts et acceptations moyens	5 818	4 793	21	5 597	4 779	17
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	7	3		7	3	
Dépôts moyens	33 943	34 474	(2)	34 423	33 441	3
Actifs sous administration et sous gestion	702 167	548 677	28	702 167	548 677	28
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	58,2 %	58,9 %		58,3 %	60,0 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 165 M\$ au deuxième trimestre de 2021 comparativement à 141 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une augmentation de 17 %. Le revenu total du secteur de 541 M\$ est en hausse de 66 M\$ ou 14 % comparativement à 475 M\$ au deuxième trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 19 % des revenus tirés des services tarifés en raison de la croissance de la moyenne des actifs sous administration et sous gestion à la suite d'entrées nettes dans les diverses solutions et de la progression des marchés au cours du deuxième trimestre de 2021, ainsi que par les revenus tirés des transactions et autres revenus qui augmentent de 14 % en raison d'un volume de transactions plus élevé au deuxième trimestre de 2021. Par ailleurs, le revenu net d'intérêts du secteur est en légère hausse de 1 %, la croissance des volumes de dépôts ayant plus que compensé la baisse des taux d'intérêt.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 13 % par rapport au trimestre correspondant de 2020 et se chiffrent à 315 M\$ au deuxième trimestre de 2021. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la hausse des revenus du secteur, ainsi qu'à la hausse des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾, à 58,2 % pour le deuxième trimestre de 2021, s'améliore de 0,7 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2020. Des dotations aux pertes de crédit de 2 M\$ ont été enregistrées au deuxième trimestre de 2021 comparativement à 4 M\$ au trimestre correspondant de 2020, en raison des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés plus élevées enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 325 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021 comparativement à 274 M\$ pour la période correspondante de 2020, en hausse de 19 %. Le revenu total du secteur s'établit à 1 060 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, par rapport à 941 M\$ pour le premier semestre de 2020, une hausse de 13 %. L'augmentation des revenus tirés des services tarifés s'explique par la croissance de la moyenne des actifs sous administration et sous gestion à la suite de la progression des marchés et d'entrées nettes dans les diverses solutions au cours du semestre terminé le 30 avril 2021. Les revenus tirés des transactions et les autres revenus sont en hausse de 27 % par rapport au premier semestre de 2020 en raison de l'augmentation du volume des transactions due à la progression des marchés boursiers au cours de cette période. Par ailleurs, le revenu net d'intérêts est en baisse en raison d'un recul de la marge sur les dépôts, partiellement compensé par la croissance des volumes de dépôts. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 618 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021 par rapport à 565 M\$ pour la période correspondante de 2020, une augmentation due à la hausse de la rémunération variable en lien avec la hausse des revenus, ainsi qu'à la hausse des frais de soutien aux opérations liés aux initiatives du secteur. Par ailleurs, le ratio d'efficacité ⁽¹⁾, à 58,3 % pour le semestre terminé le 30 avril 2021, s'améliore comparativement à 60,0 % pour la période correspondante de 2020. Les dotations aux pertes de crédit sont nulles pour le premier semestre de 2021, alors que des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés avaient été enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Marchés financiers

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020 ⁽²⁾	Variation %	2021	2020 ⁽²⁾	Variation %
Résultats d'exploitation						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	138	227	(39)	339	401	(15)
Titres à revenus fixes	99	105	(6)	215	190	13
Produits de base et devises	32	64	(50)	70	94	(26)
	269	396	(32)	624	685	(9)
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	298	202	48	520	371	40
Revenu total en équivalent imposable	567	598	(5)	1 144	1 056	8
Frais autres que d'intérêts	225	220	2	453	420	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾	342	378	(10)	691	636	9
Dotations aux pertes de crédit	18	162	(89)	27	171	(84)
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	324	216	50	664	465	43
Charge d'impôts en équivalent imposable	86	57	51	176	123	43
Résultat net	238	159	50	488	342	43
Actif moyen	146 987	120 474	22	149 127	121 049	23
Prêts et acceptations moyens (grandes entreprises seulement)	18 377	19 436	(5)	18 451	18 217	1
Prêts dépréciés nets ⁽³⁾	42	56	(25)	42	56	(25)
Dépôts moyens	42 987	37 039	16	41 203	35 587	16
Ratio d'efficacité en équivalent imposable ⁽¹⁾	39,7 %	36,8 %		39,6 %	39,8 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 238 M\$ au deuxième trimestre de 2021 comparativement à 159 M\$ au trimestre correspondant de 2020, en hausse de 50 % en raison des dotations aux pertes de crédit moins élevées que celles enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020 à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur les clients du secteur. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable⁽¹⁾, de 342 M\$ au deuxième trimestre de 2021, diminue de 10 % par rapport au deuxième trimestre de 2020. Le revenu total en équivalent imposable⁽¹⁾ se chiffre à 567 M\$, en baisse de 31 M\$ ou 5 % par rapport au deuxième trimestre de 2020, alors que le secteur avait connu une performance record. Les revenus des marchés mondiaux diminuent de 32 %, compte tenu de la baisse de tous les types de revenus. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement sont en hausse de 48 % par rapport au deuxième trimestre de 2020 en raison de l'augmentation des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux, des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions, ainsi que des revenus des services bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2021 s'établissent à 225 M\$, en hausse de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2020. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des frais de soutien aux opérations atténuée par la baisse de la rémunération variable résultant de la diminution des revenus du secteur au cours du deuxième trimestre de 2021. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable⁽¹⁾ s'élève à 39,7 % pour le deuxième trimestre de 2021 et se compare à 36,8 % au trimestre correspondant de 2020. Les dotations aux pertes de crédit se chiffrent à 18 M\$ pour le deuxième trimestre de 2021 comparativement à 162 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une baisse qui s'explique par des récupérations de dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés au cours du deuxième trimestre de 2021, découlant de l'amélioration des perspectives macroéconomiques, alors que des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés significatives avaient été enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020 en lien avec le contexte économique lié à la COVID-19. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés sont en hausse de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, le résultat net du secteur se chiffre à 488 M\$, soit une hausse de 43 % par rapport à la période correspondante de 2020. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable⁽¹⁾, de 691 M\$, est en croissance de 55 M\$ ou 9 % par rapport au premier semestre de 2020. Le revenu total en équivalent imposable⁽¹⁾ s'établit à 1 144 M\$ contre 1 056 M\$, une hausse de 88 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020. Les revenus des marchés mondiaux sont en baisse de 9 %, compte tenu de la diminution des revenus sur les titres de participation et des revenus sur les contrats de base et devises de 15 % et 26 %, respectivement, alors que les revenus sur les titres à revenus fixes augmentent de 13 %. Par ailleurs, les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement augmentent de 40 % par rapport à la période correspondante de 2020, principalement en raison de la hausse des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux, des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions, ainsi que des revenus des services bancaires.

Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2021 sont en hausse de 8 % par rapport à la période correspondante de 2020, ce qui s'explique par la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus ainsi que par la hausse des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité en équivalent imposable⁽¹⁾ s'élève à 39,6 % pour le semestre terminé le 30 avril 2021, une amélioration de 0,2 point de pourcentage comparativement à 39,8 % pour la même période en 2020. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 27 M\$ au cours du semestre terminé le 30 avril 2021, comparativement à 171 M\$ au premier semestre de 2020, une baisse qui s'explique par une amélioration des facteurs macroéconomiques pour le premier semestre de 2021 comparativement au contexte économique défavorable lié à la COVID-19 pour la période correspondante de 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Revenu total						
Credigy	115	82	40	270	180	50
ABA Bank	121	99	22	240	194	24
International	1	2		1	4	
	237	183	30	511	378	35
Frais autres que d'intérêts						
Credigy	34	34	-	73	70	4
ABA Bank	42	47	(11)	86	88	(2)
International	1	1		1	2	
	77	82	(6)	160	160	-
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	160	101	58	351	218	61
Dotations aux pertes de crédit						
Credigy	(12)	24	(150)	4	31	(87)
ABA Bank	11	8	38	13	11	18
	(1)	32	(103)	17	42	(60)
Résultat avant charge d'impôts	161	69	133	334	176	90
Charge d'impôts						
Credigy	24	5		45	17	
ABA Bank	8	(10)		24	-	
	32	(5)		69	17	
Résultat net						
Credigy	69	19	263	148	62	139
ABA Bank	60	54	11	117	95	23
International	-	1		-	2	
	129	74	74	265	159	67
Participations ne donnant pas le contrôle	-	4		-	13	
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	129	70	84	265	146	82
Actif moyen	15 894	14 715	8	15 717	13 592	16
Prêts et créances moyens	12 258	11 733	4	12 099	10 796	12
Prêts dépréciés nets – Phase 3 ⁽²⁾	31	21	48	31	21	48
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	598	1 105	(46)	598	1 105	(46)
Dépôts moyens	6 492	4 813	35	6 331	4 591	38
Ratio d'efficience ⁽¹⁾	32,5 %	44,8 %		31,3 %	42,3 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les prêts dépréciés nets – Phase 3 excluent les prêts DAC et sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 129 M\$ au deuxième trimestre de 2021, par rapport à 74 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse de 74 % attribuable à la croissance du revenu total ainsi qu'à la diminution des dotations aux pertes de crédit. Le revenu total du secteur de 237 M\$ est en hausse de 54 M\$ ou 30 % comparativement à 183 M\$ au deuxième trimestre de 2020. La croissance des revenus s'explique par une hausse des revenus de la filiale Credigy de 33 M\$ et de la filiale ABA Bank de 22 M\$. Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, le secteur affiche un résultat net de 265 M\$, par rapport à 159 M\$ pour la période correspondante de 2020, une hausse de 67 %.

Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 69 M\$ pour le deuxième trimestre de 2021 est en hausse de 50 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020. Le revenu total se chiffre à 115 M\$, en hausse comparativement à 82 M\$ au deuxième trimestre de 2020, principalement en raison des réévaluations à la baisse de la juste valeur de certains portefeuilles de prêts en raison des conditions de marchés défavorables survenues au deuxième trimestre de 2020. Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2021 sont stables à 34 M\$. Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 36 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2020, une diminution provenant essentiellement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés plus élevées enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020, à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur les portefeuilles de la filiale, alors que des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés ont été enregistrés au cours du deuxième trimestre de 2021 en raison de l'amélioration des perspectives macroéconomiques. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts DAC sont en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2020.

Le résultat net de la filiale Credigy de 148 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021 est en hausse de 86 M\$ par rapport au semestre correspondant de 2020. Le revenu total se chiffre à 270 M\$, en hausse comparativement à 180 M\$ pour le premier semestre de 2020, notamment en raison d'un gain de 26 M\$ réalisé au premier trimestre de 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts, ainsi que de l'impact favorable de la réévaluation à la juste valeur de certains portefeuilles de prêts. Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2021 sont en hausse de 3 M\$ alors que l'augmentation de la rémunération variable a été compensée par une diminution des frais de recouvrement. Les dotations aux pertes de crédit totalisent 4 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, une baisse de 27 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020. La baisse des dotations aux pertes de crédit s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre, ainsi que par une diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2021, la Banque a acquis en totalité la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux présents états financiers consolidés.

ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 60 M\$ pour le deuxième trimestre de 2021 est en hausse de 6 M\$ ou 11 % par rapport au trimestre correspondant de 2020. La hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 22 % due à la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts a été atténuée par le recul des taux d'intérêt et la variation du taux de change. Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2021 de la filiale s'établissent à 42 M\$ par rapport à 47 M\$ au deuxième trimestre de 2020, notamment en raison de la variation du taux de change. Les dotations aux pertes de crédit qui totalisent 11 M\$ pour le deuxième trimestre de 2021 se comparent à 8 M\$ au trimestre correspondant de 2020, une hausse qui provient majoritairement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés en raison des répercussions anticipées sur les clients de la filiale à la suite d'une augmentation des cas de COVID-19 au Cambodge au cours du deuxième trimestre de 2021.

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 117 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021 est en hausse de 23 % par rapport au semestre correspondant de 2020. La croissance des activités de la filiale, principalement l'augmentation des prêts et des dépôts, explique la hausse du revenu total de 24 %. Par ailleurs, les frais autres que d'intérêts sont en baisse de 2 % par rapport au premier semestre de 2020. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 13 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021, une hausse de 2 M\$ par rapport à la même période de 2020.

Le taux effectif d'imposition est en hausse pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021 principalement en raison de mesures fiscales incitatives accordées par le gouvernement cambodgien et enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2020.

Autres

(en équivalent imposable)⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2021	2020 ⁽²⁾	2021	2020 ⁽²⁾
Résultats d'exploitation				
Revenu net d'intérêts en équivalent imposable	(47)	(27)	(80)	(71)
Revenus autres que d'intérêts en équivalent imposable	82	37	124	93
Revenu total en équivalent imposable	35	10	44	22
Frais autres que d'intérêts	103	70	179	119
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾	(68)	(60)	(135)	(97)
Dotations aux pertes de crédit	–	5	–	5
Résultat avant charge d'impôts en équivalent imposable	(68)	(65)	(135)	(102)
Charge (économie) d'impôts en équivalent imposable	(16)	(14)	(36)	(18)
Perte nette	(52)	(51)	(99)	(84)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	7	–	14
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(52)	(58)	(99)	(98)
Éléments particuliers après impôts ⁽¹⁾	–	–	–	(10)
Perte nette excluant les éléments particuliers⁽¹⁾	(52)	(51)	(99)	(74)
Actif moyen	66 219	54 565	64 579	49 991

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 52 M\$ au deuxième trimestre de 2021, comparativement à une perte nette de 51 M\$ pour le trimestre correspondant de 2020. L'augmentation du revenu total en équivalent imposable⁽¹⁾ s'explique par des gains sur placements qui ont plus que compensé une contribution moins élevée des activités de trésorerie comparativement au deuxième trimestre de 2020. Par ailleurs, la hausse des frais autres que d'intérêts provient de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus et de l'augmentation des investissements technologiques. Ces éléments ont été en partie compensés par la diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans les circonstances liées à la pandémie de COVID-19, plus élevés au deuxième trimestre de 2020. De plus, des dotations aux pertes de crédit de 5 M\$ ont été enregistrées au deuxième trimestre de 2020 en raison de la détérioration des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, la perte nette s'élève à 99 M\$, comparativement à une perte nette de 84 M\$ pour le semestre correspondant de 2020. La variation de la perte nette s'explique principalement par l'augmentation des frais autres que d'intérêts, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus et les investissements technologiques liés au plan de transformation de la Banque et au développement des affaires. Ces augmentations ont été atténuées par une diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque pour protéger la santé et garantir la sécurité des employés et des clients dans le contexte de la pandémie, plus élevés au cours du premier semestre de 2020, ainsi que par la réduction de certains frais variables et autres charges discrétionnaires au premier semestre de 2021, ce type de frais étant moins élevés depuis le début de la pandémie. Par ailleurs, la hausse du revenu total s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées pour le trimestre. L'élément particulier enregistré au premier trimestre de 2020, déduction faite des impôts, correspondait à une charge relative à Maple de 10 M\$. La perte nette excluant les éléments particuliers⁽¹⁾ de 99 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021 se compare à une perte nette de 74 M\$ pour la période correspondante de 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Bilan consolidé

Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020	Variation %
Actif			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	36 958	29 142	27
Valeurs mobilières	107 346	102 131	5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	11 356	14 512	(22)
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	171 632	164 740	4
Autres	23 450	21 100	11
	350 742	331 625	6
Passif et capitaux propres			
Dépôts	231 320	215 878	7
Autres	100 495	98 589	2
Dettes subordonnées	771	775	(1)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	18 156	16 380	11
Participations ne donnant pas le contrôle	-	3	
	350 742	331 625	6

Actif

Au 30 avril 2021, la Banque a un actif total de 350,7 G\$, comparativement à 331,6 G\$ au 31 octobre 2020, une augmentation de 19,1 G\$ ou 6 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, soit 37,0 G\$ au 30 avril 2021, augmentent de 7,9 G\$ principalement en raison des dépôts auprès de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine.

Les valeurs mobilières augmentent de 5,2 G\$ par rapport au 31 octobre 2020, en raison de la hausse de 8,8 G\$ ou 11 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, essentiellement les titres de participation, atténuée par la baisse de 3,6 G\$ des valeurs mobilières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées diminuent de 3,1 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions, de 171,6 G\$ au 30 avril 2021, augmentent de 6,9 G\$ ou 4 % par rapport au 31 octobre 2020. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020	Au 30 avril 2020
Prêts et acceptations			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	93 674	89 097	83 639
Aux particuliers	13 399	13 475	13 456
Créances sur cartes de crédit	1 985	2 038	1 901
Aux entreprises et aux administrations publiques	63 688	61 288	64 765
	172 746	165 898	163 761
Provisions pour pertes de crédit	(1 114)	(1 158)	(1 033)
	171 632	164 740	162 728

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 4,6 G\$ ou 5 % par rapport au 31 octobre 2020 compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire. Les prêts aux particuliers sont stables depuis le 31 octobre 2020, la croissance provenant des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank ayant été compensée par la disposition de portefeuilles de prêts de la filiale Credigy. Les créances sur cartes de crédit sont légèrement en baisse comparativement au 31 octobre 2020. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 2,4 G\$ ou 4 % par rapport au 31 octobre 2020 en raison de la croissance des activités des Services aux entreprises et de la filiale Credigy.

Depuis un an, les prêts et acceptations, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, ont augmenté de 8,9 G\$ ou 5 %. Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 10,1 G\$ ou 12 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire, de l'acquisition de portefeuilles de prêts hypothécaires et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont relativement stables par rapport au 30 avril 2020. Les créances sur cartes de crédit sont en hausse de 0,1 G\$ par rapport au 30 avril 2020. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en baisse de 1,1 G\$ ou 2 % depuis un an, essentiellement en raison des activités des services financiers aux grandes entreprises.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 30 avril 2021, les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC se chiffrent à 731 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 817 M\$ au 31 octobre 2020. Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC se chiffrent à 349 M\$ au 30 avril 2021 comparativement à 465 M\$ au 31 octobre 2020, une diminution de 116 M\$ qui provient principalement de la baisse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers et des Services aux entreprises, compensée en partie par la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts du secteur des Marchés financiers. Les prêts DAC bruts s'établissent à 598 M\$ au 30 avril 2021, alors qu'ils se chiffraient à 855 M\$ au 31 octobre 2020, en raison d'échéances et de remboursements de certains portefeuilles.

Les autres actifs de 23,5 G\$ au 30 avril 2021 sont en hausse de 2,4 G\$ depuis le 31 octobre 2020 principalement en raison de l'augmentation des instruments financiers dérivés.

Passif

La Banque a un passif total de 332,6 G\$ au 30 avril 2021 comparativement à 315,2 G\$ au 31 octobre 2020.

Au 30 avril 2021, le passif-dépôts total de la Banque s'établit à 231,3 G\$ comparativement à 215,9 G\$ au 31 octobre 2020, une augmentation de 15,4 G\$ ou 7 % par rapport au 31 octobre 2020. Les dépôts des particuliers de 68,5 G\$ au 30 avril 2021 sont en hausse de 1,0 G\$ par rapport au 31 octobre 2020. Cette hausse provient des activités des Services aux particuliers et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 157,9 G\$ au 30 avril 2021 augmentent de 14,1 G\$ par rapport au 31 octobre 2020. La hausse est attribuable aux activités de financement du secteur des Marchés financiers et de la trésorerie, dont 1,3 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques, ainsi qu'aux activités des Services aux entreprises.

Les dépôts des institutions de dépôts de 4,9 G\$ au 30 avril 2021 sont en hausse de 0,3 G\$ par rapport au 31 octobre 2020.

Les autres passifs de 100,5 G\$ au 30 avril 2021 sont en hausse de 1,9 G\$ comparativement au 31 octobre 2020, l'augmentation de 2,2 G\$ des engagements afférents à des titres vendus à découvert et de 3,8 G\$ des instruments financiers dérivés ayant été partiellement compensée par la diminution de 5,1 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

Capitaux propres

Au 30 avril 2021, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 18,2 G\$, en hausse de 1,8 G\$ par rapport au 31 octobre 2020. Cette augmentation s'explique par le résultat net déduction faite des dividendes, par l'émission de billets de capital à recours limité (BCRL) – Série 2 de 500 M\$, par les émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions et par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces augmentations ont été en partie compensées par les autres éléments cumulés du résultat global, notamment les pertes de change non réalisées sur les investissements dans des établissements à l'étranger, atténuées par les gains sur les instruments de couverture des flux de trésorerie. Enfin, les participations ne donnant pas le contrôle ont diminué de 3 M\$, essentiellement en raison de l'achat de la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy au cours du premier trimestre de 2021.

Acquisition

Le 15 décembre 2020, la Banque a acquis en totalité la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy Ltd. à la suite de la décision des détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle d'exercer leurs options de vente pour un montant de 300 M\$ en vertu d'une entente conclue en 2013. Suivant cette transaction, Credigy Ltd. est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque.

Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Rachat d'actions privilégiées

Le 17 mai 2021, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat du 15 mai 2021, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 34, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. La Banque a racheté 16 000 000 actions privilégiées série 34 pour un prix total de 400 M\$, ce qui réduira le *Capital-actions privilégiées*.

Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la SCHL. Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](https://www.bnc.ca).

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 30 avril 2021, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 4 366 M\$ (3 681 M\$ au 31 octobre 2020). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 57 et 58 du Rapport annuel 2020.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

Passifs éventuels

Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, actions collectives ou autres recours légaux de natures variées.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse dans des actions collectives intentées par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transactions ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. Les développements récents ayant trait aux principales poursuites judiciaires de la Banque sont décrits ci-dessous :

Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (les Réseaux), ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Un recours similaire a également été intenté au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Dans chacun de ces recours, il est allégué que les Réseaux et les institutions financières seraient impliqués dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par les cartes de crédit des Réseaux. Ce faisant, ils enfreindraient notamment la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. En 2017, un règlement a été conclu avec les demandeurs et a été approuvé en 2018 par les cours de première instance dans chacune des cinq juridictions où ce recours avait été initié. Les décisions approuvant le règlement ont fait l'objet de certaines procédures en appel dans toutes les juridictions. Ces procédures en appel ont toutes été rejetées, ce qui confirme l'approbation du règlement intervenu en 2017.

Defrance

Le 21 janvier 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une action collective contre la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. La demande introductive d'instance a été notifiée à la Banque le 23 avril 2019. Dans cette action intentée au nom des consommateurs résidant au Québec, les demandeurs allèguent que les frais de type sans provision, facturés par l'ensemble des défenderesses lorsqu'un ordre de paiement est refusé pour insuffisance de fonds, seraient illégaux puisque notamment proscrits par la *Loi sur la protection du consommateur*. Les demandeurs réclament, à titre de dommages, le remboursement de ces frais et des dommages punitifs.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2020 aux pages 59 à 67.

Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 9,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 10,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 12,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 % établies par le BSIF. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1^{er} janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, font l'objet de droits acquis et seront progressivement éliminés sur une période de 10 ans. Au 30 avril 2021, la Banque a toujours un instrument de dette subordonnée de catégorie 2 non assorti d'une clause de FPUNV, et elle prévoit l'éliminer progressivement sans recourir à la clause de rachat sur événement réglementaire.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. La ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 22,50 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 % d'ici le 1^{er} novembre 2021. La Banque a commencé à émettre des créances admissibles à la recapitalisation interne au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 et s'attend à ce que ses ratios TLAC s'améliorent avec le refinancement normal de ses créances à terme non garanties arrivant à échéance. La Banque ne prévoit aucun défi pour satisfaire à ces exigences TLAC.

Exigences – Ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 30 avril 2021						
	Réserve de conservation des fonds propres		Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾	Réserve pour stabilité intérieure ⁽²⁾	Minimum établi par le BSIF ⁽¹⁾ , y compris la réserve pour stabilité intérieure
	Minimum						
Ratios des fonds propres							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	1,0 %	9,0 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	1,0 %	10,5 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	1,0 %	12,5 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	s.o.	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

(2) Le 8 décembre 2020, le BSIF a confirmé que la réserve est maintenue à 1,0 %.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales réglementaires. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19, au cours du deuxième trimestre de 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des banques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2020, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2020, aux pages 62 et 63. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2020, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 11 mars 2021, le BSIF a lancé une consultation sectorielle sur les modifications réglementaires visant à intégrer la plus récente et dernière série des réformes de Bâle III à ses lignes directrices sur les fonds propres, les exigences de levier et les exigences de communication financière applicables aux banques canadiennes. Les propositions du BSIF s'arriment aux normes internationales établies par le CBCB tout en reflétant les réalités du marché canadien. La Banque participera activement à cette consultation.

Le 16 mars 2021, le BSIF a annoncé la levée de la réduction temporaire des multiplicateurs de la valeur à risque (VaR) simulée associée aux exigences de fonds propres au titre du risque de marché pour les banques et a rétabli le niveau des multiplicateurs de la VaR à la valeur qui était en vigueur avant la pandémie. La date de mise en œuvre de cet ajustement du multiplicateur de la VaR est le 1^{er} mai 2021 et pour la Banque, l'incidence sur le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres est évalué approximativement à 15 points de base.

Le 31 mars 2021, le CBCB a publié la version définitive de deux séries de principes relativement au risque opérationnel et à la résilience opérationnelle : *Principles for Operational Resilience* et *Revisions to the Principles for the Sound Management of Operational Risk*. Ces publications font suite à une consultation sur ces documents qui s'est tenue en août 2020. Dans le premier document, le CBCB fournit une série de principes sur le thème de la résilience opérationnelle. Bien que ces principes aient pour but d'aider les banques à mieux résister et s'adapter en cas d'événements graves défavorables, ainsi qu'à relancer leurs activités par la suite, ils sont largement repris de principes existants. Dans le deuxième document, le CBCB a mis à jour ses principes existants de gestion saine du risque opérationnel. La Banque ne s'attend pas à ce que ces directives aient une incidence significative sur ses activités actuellement.

Activités de gestion

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les banques interrompent toute augmentation de dividendes et tout rachat d'actions. Depuis cette date, la Banque n'a pas augmenté ses dividendes ni effectué de rachat de ses actions ordinaires.

Le 21 avril 2021, la Banque a émis 500 M\$ de billets de capital à recours limité (BCRL) – Série 2 pour lesquels le recours des porteurs de billets se limite aux actifs détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée. Les actifs de cette fiducie se composent de 500 M\$ d'actions privilégiées de premier rang de série 45 émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 2. Les BCRL – Série 2 se vendent 1 000 \$ chacun et portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année jusqu'au 15 août 2026 exclusivement et, par la suite, à un taux annuel correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans majoré de 3,045 % jusqu'au 15 août 2076. Comme les BCRL – Série 2 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces billets sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Le 17 mai 2021, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat du 15 mai 2021, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 34, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. La Banque a racheté 16 000 000 actions privilégiées série 34 pour un prix total de 400 M\$. Ces instruments ont été exclus du calcul des ratios de fonds propres au 30 avril 2021.

Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 30 avril 2021	
	Nombre d'actions ou de BCRL	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	98 000 000	2 450
Autres instruments de capitaux propres		
BCRL – Série 1	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500
	99 000 000	3 450
Actions ordinaires	337 372 287	3 129
Options d'achat d'actions	11 943 625	

Au 21 mai 2021, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 337 439 722 et le nombre d'options en cours est de 11 867 673. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme échéant le 1^{er} février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 925 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 73,3 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 30 avril 2021.

Dividendes

Le 27 mai 2021, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 71 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2021 aux actionnaires inscrits le 28 juin 2021.

Variation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens)	Semestre terminé le 30 avril 2021
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	
Solde au début	11 167
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	64
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(1)
Rachat d'actions ordinaires	–
Autres surplus d'apport	4
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(548)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 562
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	58
Autres	246
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	(219)
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)
Autres	1
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(9)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(226)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôts)	(1)
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF ⁽¹⁾	(99)
Variation des autres ajustements réglementaires ⁽²⁾	–
Solde à la fin	11 997
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	
Solde au début	2 945
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	500
Rachat de fonds propres ⁽³⁾	(400)
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	–
Solde à la fin	3 045
Total des fonds propres de catégorie 1	15 042
Fonds propres de catégorie 2	
Solde au début	1 055
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	80
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(24)
Solde à la fin	1 111
Total des fonds propres réglementaires	16 153

(1) Cette rubrique comprend la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues mise en place au cours du deuxième trimestre de 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 à 21.

(2) Cette rubrique comprend la variation des placements dans les fonds propres CET1 de la Banque.

(3) Les données au 30 avril 2021 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 34 du 15 mai 2021.

Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 3,9 G\$ pour s'établir à 98,7 G\$ au 30 avril 2021, comparativement à 94,8 G\$ au 31 octobre 2020. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques, atténuée par la variation de change et l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le		
			30 avril 2021	31 janvier 2021	31 octobre 2020
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début	72 853	8 247	81 100	78 985	77 944
Taille du portefeuille	2 130	526	2 656	3 323	812
Qualité du portefeuille	(433)	107	(326)	(64)	801
Mises à jour des modèles	–	–	–	(212)	(447)
Méthode et politique	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–
Variation de change	(758)	(158)	(916)	(932)	(125)
Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin	73 792	8 722	82 514	81 100	78 985
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début			3 489	3 497	4 724
Variation des niveaux de risque ⁽¹⁾			(182)	(8)	(1 227)
Mises à jour des modèles			–	–	–
Méthode et politique			–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–
Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin			3 307	3 489	3 497
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début			12 594	12 326	12 146
Variation des niveaux de risque			290	268	180
Acquisitions et cessions			–	–	–
Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin			12 884	12 594	12 326
Actif pondéré en fonction des risques à la fin			98 705	97 183	94 808

(1) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation.

Ratios des fonds propres réglementaires

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 12,2 %, à 15,2 % et à 16,4 % au 30 avril 2021, soit au-delà des exigences réglementaires, comparativement à des ratios de 11,8 %, de 14,9 % et de 16,0 %, respectivement, au 31 octobre 2020. Le ratio des fonds propres CET1 a augmenté par rapport au 31 octobre 2020 essentiellement en raison du résultat net, déduction faite des dividendes, des émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions et des réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces facteurs ont été atténués par la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et par l'impact de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues dont le facteur scalaire est passé de 70 % à 50 %. L'augmentation du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres est essentiellement attribuable aux mêmes éléments que ceux décrits ci-dessus ainsi qu'à l'émission des BCRL – Série 2, atténuée par le rachat des actions privilégiées série 34. Enfin, le ratio de levier en date du 30 avril 2021 s'établit à 4,4 %, stable par rapport au 31 octobre 2020. La croissance des fonds propres de catégorie 1, en raison des mêmes éléments que ceux décrits ci-dessus, et l'augmentation importante de l'exposition totale ont été atténuées par les mesures temporaires annoncées par le BSIF concernant l'exclusion des expositions dans les réserves de banques centrales et les titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs HQLA en vertu de la ligne directrice *Normes de liquidité*.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021		Au 31 octobre 2020	
	Ajustés ⁽¹⁾		Ajustés ⁽¹⁾	
Fonds propres				
CET1	11 853	11 997	10 924	11 167
catégorie 1 ⁽²⁾	14 898	15 042	13 869	14 112
total ⁽²⁾	16 153	16 153	15 167	15 167
Actif pondéré en fonction des risques	98 705	98 705	94 808	94 808
Exposition totale	339 738	339 738	321 038	321 038
Ratios des fonds propres				
CET1	12,0 %	12,2 %	11,5 %	11,8 %
catégorie 1 ⁽²⁾	15,1 %	15,2 %	14,6 %	14,9 %
total ⁽²⁾	16,4 %	16,4 %	16,0 %	16,0 %
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %

(1) Les fonds propres et les ratios réglementaires selon Bâle III ajustés sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

(2) Les données au 30 avril 2021 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 34 du 15 mai 2021.

Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

La pandémie de COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités. La COVID-19 a également mis en perspective certains risques principaux émergents. Malgré cette situation exceptionnelle, les risques sont gérés de façon rigoureuse. Par conséquent, les processus de prise de décisions sont guidés par une évaluation et une gestion des risques en phase avec l'appétit pour le risque de la Banque et par des niveaux prudents de fonds propres et de liquidités. L'objectif d'une gestion saine et efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables, de contrôler la volatilité des résultats de la Banque et de s'assurer que la prise de risques contribue à la création de valeur pour les actionnaires. La structure de gouvernance de la Banque pour la gestion des risques est demeurée en grande partie identique à celle décrite dans le Rapport annuel 2020.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2020 aux pages 16 et 17 et à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2020, aux pages 68 à 106. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 7 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires. Le contexte économique difficile découlant de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales a affecté les débiteurs. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires. Toutefois, certaines mesures gouvernementales ont été mises en œuvre afin d'aider les particuliers et les entreprises affectés par la COVID-19.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Le 8 avril 2021, le BSIF a annoncé la reprise de la consultation sur le taux d'intérêt admissible minimal octroyé sur les prêts hypothécaires non assurés et a réitéré l'importance des saines pratiques de souscription hypothécaire. Le 20 mai 2021, le BSIF a annoncé qu'à compter du 1^{er} juin 2021, le taux d'intérêt admissible sur les prêts hypothécaires non assurés (c'est-à-dire les prêts hypothécaires résidentiels assortis d'une mise de fonds d'au moins 20 %) sera le plus élevé entre le taux d'intérêt contractuel majoré de 2 % et un taux plancher établi à 5,25 %. De plus, il exige de revoir l'étalonnage du taux d'intérêt admissible au moins une fois l'an, en décembre, pour garantir son adéquation aux risques conjoncturels.

Le BSIF a bien conscience que la reprise économique du pays après la pandémie passe indéniablement par un système financier solide capable de soutenir la population canadienne dans le contexte actuel et que les conditions du marché immobilier au Canada pourraient accentuer le risque financier qui pèse sur les prêteurs. Ainsi, pour l'instant, il prend des mesures proactives pour favoriser la résilience soutenue des banques. Le taux d'intérêt admissible minimal offre une marge de sécurité supplémentaire qui garantit que les emprunteurs auront la capacité d'effectuer leurs versements hypothécaires si la situation devait évoluer, comme par exemple, en cas de diminution du revenu ou d'augmentation des taux d'intérêt.

Les montants du tableau suivant représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle

(en millions de dollars canadiens)						Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020
	Montants utilisés	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽¹⁾	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan ⁽²⁾	Total	Total
Particuliers							
Hypothèques résidentielles	59 769	10 271	–	–	–	70 040	66 813
Crédits rotatifs admissibles	2 333	6 436	–	–	–	8 769	8 774
Particuliers – autres	14 545	2 367	–	–	29	16 941	16 740
	76 647	19 074	–	–	29	95 750	92 327
Autres que particuliers							
Entreprises	66 141	26 367	25 514	–	5 243	123 265	115 402
États souverains	62 867	6 157	57 654	211	121	127 010	119 167
Institutions financières	4 480	419	71 765	2 101	736	79 501	72 917
	133 488	32 943	154 933	2 312	6 100	329 776	307 486
Portefeuille de négociation	–	–	–	13 709	–	13 709	14 011
Titrisation	2 238	–	–	–	3 702	5 940	6 054
Total – Risque de crédit brut	212 373	52 017	154 933	16 021	9 831	445 175	419 878
Approche standardisée	21 217	165	22 369	2 142	416	46 309	37 939
Approche NI avancée	191 156	51 852	132 564	13 879	9 415	398 866	381 939
Total – Risque de crédit brut	212 373	52 017	154 933	16 021	9 831	445 175	419 878

(1) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(2) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2021 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Deuxième trimestre 2021 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse bnc.ca.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan. En raison de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, la Banque fait face à un contexte volatil et difficile. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment la faiblesse des taux d'intérêt.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2021				
	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	36 958	413	17 018	19 527	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	87 100	84 694	2 406	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 337	–	9 337	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
Au coût amorti	10 909	–	10 909	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	11 356	–	11 356	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	171 632	7 542	164 090	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	15 284	15 110	174	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	448	–	448	–	Autres
Autres	7 718	–	–	7 718	
	350 742	107 759	215 738	27 245	
Passifs					
Dépôts	231 320	13 297	218 023	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 871	–	6 871	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 564	18 564	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	28 779	–	28 779	–	Taux d'intérêt ^{(3) (5)}
Instruments financiers dérivés	16 749	16 319	430	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	24 178	7 596	16 582	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	139	–	139	–	Autres
Autres	5 215	–	65	5 150	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	771	–	771	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	332 586	55 776	271 660	5 150	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation ⁽¹⁾	Autres que de négociation ⁽²⁾		
Actifs					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	29 142	617	12 799	15 726	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	78 326	75 279	3 047	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁴⁾
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12 726	–	12 726	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾ et actions ⁽⁵⁾
Au coût amorti	11 079	–	11 079	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	14 512	–	14 512	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	164 740	7 545	157 195	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Instruments financiers dérivés	13 422	13 207	215	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Actif au titre des prestations définies	126	–	126	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	7 552	–	–	7 552	
	331 625	96 648	211 699	23 278	
Passifs					
Dépôts	215 878	9 998	205 880	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Acceptations	6 866	–	6 866	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 368	16 368	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	33 859	–	33 859	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾⁽⁶⁾
Instruments financiers dérivés	12 923	12 300	623	–	Taux d'intérêt ⁽⁷⁾ et taux de change ⁽⁷⁾
Passifs relatifs à des créances cédées	22 855	6 135	16 720	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Passif au titre des prestations définies	201	–	201	–	Autres ⁽⁸⁾
Autres	5 517	–	64	5 453	Taux d'intérêt ⁽³⁾
Dettes subordonnées	775	–	775	–	Taux d'intérêt ⁽³⁾
	315 242	44 801	264 988	5 453	

- (1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la SVaR. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.
- (2) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.
- (3) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux tableaux illustrant la distribution de la VaR et de la SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation, ainsi qu'aux tableaux illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés ci-dessous et à la page suivante ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2020.
- (4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.
- (5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 4 et 6 afférentes aux présents états financiers consolidés.
- (6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.
- (7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.
- (8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Activités de négociation

Le premier tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de corrélation. Le second tableau présenté à la page suivante illustre la SVaR, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue à la suite de la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

	(en millions de dollars canadiens)									
	30 avril 2021				31 janvier 2021		Trimestre terminé le 30 avril 2020		Semestre terminé le 30 avril 2020	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(5,3)	(9,8)	(7,7)	(7,7)	(7,3)	(7,9)	(8,9)	(9,1)	(7,5)	(6,9)
Taux de change	(0,4)	(1,8)	(0,9)	(0,4)	(0,9)	(1,1)	(1,0)	(0,9)	(0,9)	(0,9)
Actions	(4,5)	(8,7)	(5,7)	(6,0)	(6,2)	(9,4)	(8,3)	(16,0)	(5,9)	(5,9)
Contrats sur produits de base	(0,6)	(1,2)	(0,8)	(0,9)	(0,8)	(0,7)	(1,1)	(0,9)	(0,8)	(1,1)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	7,7	6,2	7,6	9,7	9,8	8,1	7,6	7,2
VaR totale de négociation	(5,9)	(10,5)	(7,4)	(8,8)	(7,6)	(9,4)	(9,5)	(18,8)	(7,5)	(7,6)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VaR de négociation totale est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

SVaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le								Semestre terminé le	
	30 avril 2021				31 janvier 2021		30 avril 2020		30 avril 2021	30 avril 2020
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(12,2)	(19,7)	(16,1)	(19,3)	(16,6)	(17,3)	(16,8)	(14,6)	(16,4)	(15,8)
Taux de change	(0,5)	(6,4)	(1,9)	(0,7)	(1,4)	(1,2)	(2,0)	(1,6)	(1,7)	(1,7)
Actions	(7,0)	(15,7)	(9,7)	(7,2)	(9,5)	(18,6)	(17,4)	(20,9)	(9,6)	(13,1)
Contrats sur produits de base	(0,9)	(1,8)	(1,4)	(1,2)	(1,6)	(1,7)	(1,9)	(1,8)	(1,5)	(2,0)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	13,1	15,4	13,4	17,5	19,5	14,8	13,3	15,1
SVaR totale de négociation	(11,9)	(19,3)	(16,0)	(13,0)	(15,7)	(21,3)	(18,6)	(24,1)	(15,9)	(17,5)

n.s. Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la SVaR quotidienne, selon un niveau de confiance de 99 %.

(2) La SVaR de négociation totale est inférieure à la somme des SVaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de corrélation.

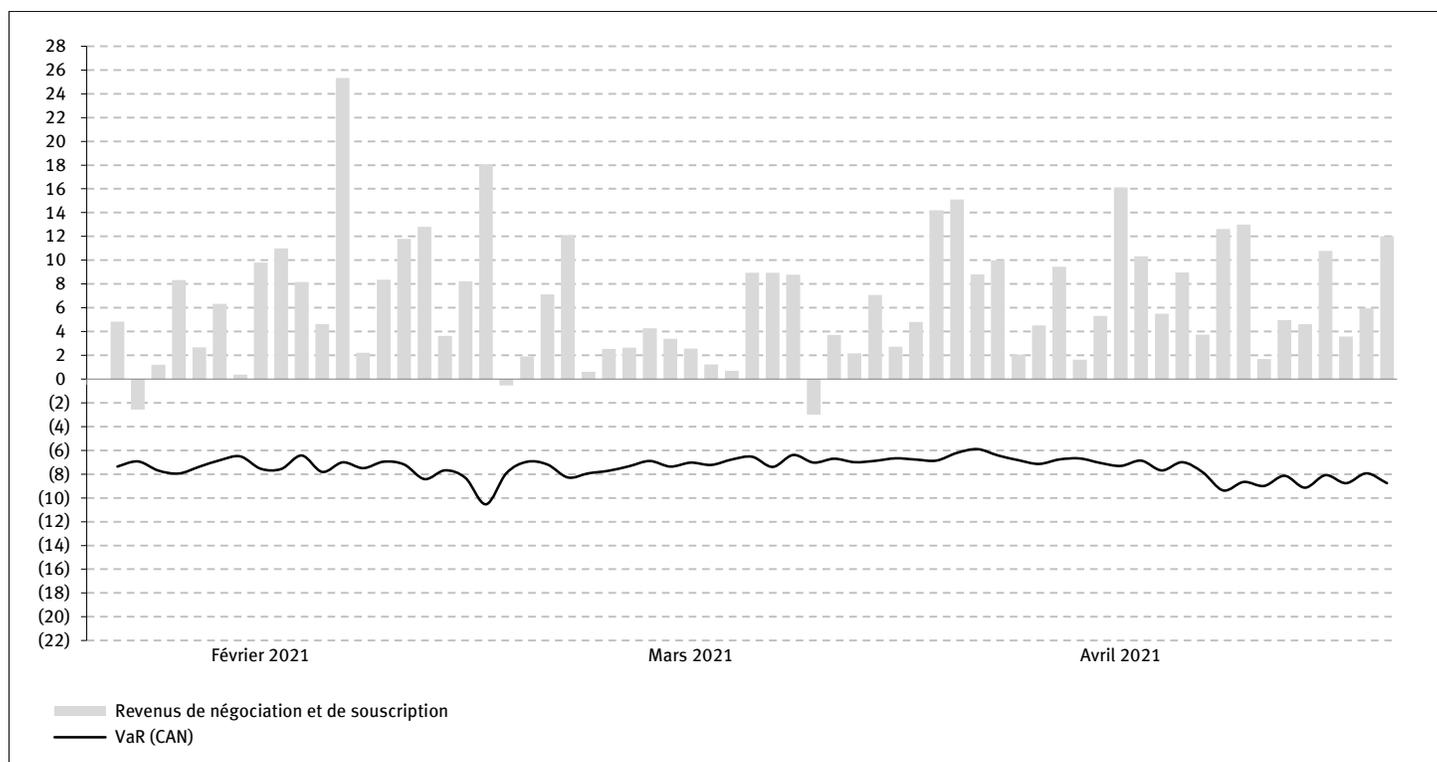
La VaR totale de négociation moyenne et la SVaR totale de négociation moyenne sont demeurées stables entre le premier et le deuxième trimestre de 2021 et se chiffrent à 7,4 M\$ et 16,0 M\$ respectivement au 30 avril 2021.

Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 95 % des jours du trimestre terminé le 30 avril 2021. De plus, deux jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la VaR.

Trimestre terminé le 30 avril 2021

(en millions de dollars canadiens)



Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Les tableaux suivants illustrent l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée. Dans le contexte actuel de taux d'intérêt très bas, la Banque estime qu'une analyse de sensibilité avec une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt fournit une information plus pertinente.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021			Au 31 octobre 2020		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
Effet sur les capitaux propres						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(240)	76	(164)	(239)	15	(224)
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	55	(9)	46	49	(4)	45
Effet sur le revenu net d'intérêts						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(19)	80	61	(31)	21	(10)
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	4	(10)	(6)	5	(5)	–

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions de marché, mais la saine gestion du risque de liquidité et de financement de la Banque lui permet de maintenir un équilibre optimal entre les sources de fonds et les versements prévus.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la COVID-19 et aux difficultés opérationnelles qu'elle a engendrées, le BSIF a pris des mesures exceptionnelles au cours du deuxième trimestre de 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2020, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2020, à la page 93. En outre, depuis le 1^{er} novembre 2020, ces faits nouveaux en matière de réglementation sont à considérer.

Le 11 mars 2021, le BSIF a diffusé, à des fins de consultation publique, des révisions à la ligne directrice *Normes de liquidité* (NL), qui prendront effet au premier trimestre de 2023. Le BSIF apporte des changements à la ligne directrice NL afin d'améliorer la sensibilité au risque et de s'assurer que les institutions financières détiennent suffisamment de trésorerie ou d'autres investissements liquides pour répondre à des demandes de liquidité éventuelles et pour soutenir l'octroi continu de prêts, particulièrement en périodes de stress financier.

Le 6 avril 2021, le BSIF a annoncé que l'augmentation temporaire de la limite régissant les obligations sécurisées prenait fin immédiatement. Il y a un an, le BSIF avait apporté des ajustements réglementaires exceptionnels pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des institutions financières en réaction à la pandémie de COVID-19. Ces mesures comprenaient l'augmentation temporaire de la limite régissant les obligations sécurisées pour faciliter l'accès aux mécanismes de liquidité de la Banque du Canada.

Gestion des liquidités

Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidité d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

Portefeuille d'actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021					Au 31 octobre 2020
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	36 958	–	36 958	6 201	30 757	23 271
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	24 503	22 392	46 895	28 619	18 276	21 103
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	13 613	4 306	17 919	12 494	5 425	7 371
Autres titres de créance	6 189	1 591	7 780	1 751	6 029	5 332
Titres de participation	63 041	43 770	106 811	70 254	36 557	33 346
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	10 771	–	10 771	6 501	4 270	3 950
Au 30 avril 2021	155 075	72 059	227 134	125 820	101 314	
Au 31 octobre 2020	140 783	60 560	201 343	106 970		94 373

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020
Actifs liquides non grevés par entité		
Banque Nationale (société mère)	57 581	47 135
Filiales canadiennes	13 857	21 928
Filiales et succursales étrangères	29 876	25 310
	101 314	94 373

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020
Actifs liquides non grevés par monnaie		
Dollar canadien	51 200	50 568
Dollar américain	35 543	26 099
Autres devises	14 571	17 706
	101 314	94 373

Portefeuille d'actifs liquides – Moyenne ⁽⁴⁾

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					Actifs liquides non grevés
	30 avril 2021	31 octobre 2020	30 avril 2021	31 octobre 2020	30 avril 2021	
	Actifs liquides appartenant à la Banque ⁽¹⁾	Actifs liquides reçus ⁽²⁾	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés ⁽³⁾	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	41 553	–	41 553	5 834	35 719	27 622
Valeurs mobilières						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	26 882	22 924	49 806	34 269	15 537	18 026
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	13 570	5 223	18 793	13 170	5 623	6 889
Autres titres de créance	6 607	1 652	8 259	2 028	6 231	5 501
Titres de participation	63 081	43 506	106 587	68 804	37 783	34 763
Prêts						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	9 663	–	9 663	6 565	3 098	3 655
	161 356	73 305	234 661	130 670	103 991	96 456

(1) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(2) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(3) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(4) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

Sommaire des actifs grevés et non grevés

(en millions de dollars canadiens)

					Au 30 avril 2021	
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽³⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	308	5 893	30 757	–	36 958	1,8
Valeurs mobilières	41 059	–	66 287	–	107 346	11,7
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	11 356	–	–	11 356	3,2
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	36 524	–	4 270	130 838	171 632	10,4
Instruments financiers dérivés	–	–	–	15 284	15 284	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	381	381	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 159	1 159	–
Goodwill	–	–	–	1 401	1 401	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 468	1 468	–
Autres actifs	–	–	–	3 757	3 757	–
	77 891	17 249	101 314	154 288	350 742	27,1

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2020	
	Actifs grevés ⁽¹⁾		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres ⁽²⁾	Disponibles pour garantie	Autres ⁽³⁾		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	344	5 527	23 271	–	29 142	1,8
Valeurs mobilières	34 979	–	67 152	–	102 131	10,5
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	14 512	–	–	14 512	4,4
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	37 556	–	3 950	123 234	164 740	11,3
Instruments financiers dérivés	–	–	–	13 422	13 422	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	409	409	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 155	1 155	–
Goodwill	–	–	–	1 414	1 414	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 434	1 434	–
Autres actifs	–	–	–	3 266	3 266	–
	72 879	20 039	94 373	144 334	331 625	28,0

- (1) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.
- (2) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.
- (3) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021 est de 150 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)

	Pour le trimestre terminé le		
		30 avril 2021	31 janvier 2021
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)			
Total HQLA	s.o.	67 379	67 366
Sorties de trésorerie			
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	58 318	4 825	4 767
Dépôts stables	26 675	800	801
Dépôts moins stables	31 643	4 025	3 966
Financement institutionnel non garanti, dont :	100 323	54 759	52 499
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	21 883	4 585	4 229
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	69 572	41 306	40 535
Dettes non garanties	8 868	8 868	7 735
Financement institutionnel garanti	s.o.	21 511	23 989
Exigences supplémentaires dont :	45 991	13 669	12 428
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	13 308	7 057	6 324
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	2 007	2 007	1 624
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	30 676	4 605	4 480
Autres engagements de crédit contractuels	2 185	780	986
Autres engagements de crédit conditionnels	102 427	1 658	1 617
Total des sorties de trésorerie	s.o.	97 202	96 286
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	101 074	20 047	19 494
Entrées liées aux expositions pleinement productives	10 138	7 006	7 003
Autres entrées de trésorerie	25 062	25 062	25 711
Total des entrées de trésorerie	136 274	52 115	52 208
		Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁴⁾
Total des HQLA		67 379	67 366
Total des sorties nettes de trésorerie		45 087	44 078
Ratio de liquidité à court terme (%) ⁽⁵⁾		150 %	154 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.

(4) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.

(5) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 30 avril 2021, les actifs liquides de niveau 1 représentent 88 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 30 avril 2021 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 30 avril 2021 est de 125 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

Exigences de déclaration relatives au ratio structurel de liquidité à long terme ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)					Au 30 avril 2021	Au 31 janvier 2021
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée ⁽²⁾	Valeur pondérée ⁽²⁾
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an		
Éléments de financement stable disponible (FSD)						
Fonds propres :	18 156	–	–	771	18 927	17 693
Fonds propres réglementaires	18 156	–	–	771	18 927	17 693
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–	–
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	53 877	7 471	8 271	15 173	78 623	78 422
Dépôts stables	25 337	2 976	4 439	5 030	36 144	36 085
Dépôts moins stables	28 540	4 495	3 832	10 143	42 479	42 337
Financement institutionnel :	62 993	71 819	7 137	30 647	79 610	78 157
Dépôts opérationnels	22 104	–	–	–	11 052	10 266
Autres financements institutionnels	40 889	71 819	7 137	30 647	68 558	67 891
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants ⁽³⁾	–	2 976	2 597	18 605	–	–
Autres passifs ⁽⁴⁾ :	21 033		13 408		773	1 048
Passifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁴⁾	s.o.		9 713		s.o.	s.o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	21 033	2 125	236	1 334	773	1 048
FSD total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	177 933	175 320
Éléments de financement stable exigé (FSE)						
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 556	6 332
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	–	–	–	–	–
Prêts et titres productifs :	40 178	65 076	17 212	82 189	116 878	116 497
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	353	468	–	–	41	70
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	4 416	37 040	1 383	695	5 632	5 573
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	16 287	22 979	10 790	30 700	56 040	54 399
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	182	3 178	15	99	1 779	1 774
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	9 139	4 523	4 240	46 590	42 673	42 896
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 139	4 523	4 240	46 590	42 673	42 896
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	9 983	66	799	4 204	12 492	13 559
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁽³⁾	–	2 976	2 597	18 605	–	–
Autres actifs ⁽⁴⁾ :	2 760		37 903		15 221	15 692
Produits de base physiques, y compris l'or	308		s.o.	s.o.	308	362
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽⁴⁾	s.o.		7 243		6 157	5 650
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽⁴⁾	s.o.		9 416		–	1 585
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽⁴⁾	s.o.		15 118		756	707
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	2 452	4 984	402	740	8 000	7 388
Éléments hors bilan ⁽⁴⁾	s.o.		91 682		3 511	3 360
FSE total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	142 166	141 881
Ratio de liquidité à long terme (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	125 %	124 %

s.o. Sans objet

(1) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(2) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

(3) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(4) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel. Le 30 avril 2021, *DBRS Limited* (DBRS) a modifié la tendance de toutes les notations de la Banque et de ses entités liées à « Positive » par rapport à « Stable » et a confirmé toutes les notations, y compris la notation des dépôts à long terme et de la dette à long terme de premier rang non assujettie au régime de recapitalisation interne des banques à AA (bas) et la notation de la dette de premier rang à court terme à R-1 (moyen). Cette modification reflète la reconnaissance par DBRS de la solide performance de la Banque au cours des dernières années, notamment l'expansion de son empreinte dans les marchés et niches ciblés à travers le Canada, en particulier dans les secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques ⁽²⁾	1 171	6	25	7	1 209	–	74	1 283
Certificats de dépôt et papier commercial ⁽³⁾	2 834	5 249	7 634	1 599	17 316	–	–	17 316
Billets de premier rang non garantis à moyen terme ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	–	766	867	860	2 493	3 380	5 807	11 680
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	–	–	–	296	2 560	2 856
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	2 350	407	2 572	5 329	3 492	15 357	24 178
Obligations sécurisées	–	–	669	1 478	2 147	1 227	5 165	8 539
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	36	36	–	28	64
Passifs subordonnés ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	771	771
	4 005	8 371	9 602	6 552	28 530	8 395	29 762	66 687
Financement garanti	–	2 350	1 076	4 086	7 512	4 719	20 550	32 781
Financement non garanti	4 005	6 021	8 526	2 466	21 018	3 676	9 212	33 906
	4 005	8 371	9 602	6 552	28 530	8 395	29 762	66 687
Au 31 octobre 2020	2 192	5 359	8 080	5 770	21 401	9 312	28 389	59 102

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) Inclut les dépôts qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(6) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés ⁽¹⁾	25	34

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 30 avril 2021, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2020. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021									
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 036	250	535	318	216	–	–	–	25 603	36 958
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	766	2 072	1 923	1 233	763	2 154	6 358	9 458	62 373	87 100
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	52	170	5	21	69	857	4 420	3 075	668	9 337
Au coût amorti	35	141	301	800	249	3 264	5 278	841	–	10 909
	853	2 383	2 229	2 054	1 081	6 275	16 056	13 374	63 041	107 346
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	3 696	1 753	–	369	–	615	–	–	4 923	11 356
Prêts⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	854	1 419	2 272	2 025	1 702	8 323	45 006	6 163	586	68 350
Aux particuliers	157	346	726	761	575	3 163	15 054	3 798	14 143	38 723
Créances sur cartes de crédit									1 985	1 985
Aux entreprises et aux administrations publiques	11 074	3 585	4 288	3 217	3 560	4 897	12 614	3 481	10 101	56 817
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 430	1 410	31	–	–	–	–	–	–	6 871
Provisions pour pertes de crédit									(1 114)	(1 114)
	17 515	6 760	7 317	6 003	5 837	16 383	72 674	13 442	25 701	171 632
Autres										
Instruments financiers dérivés	1 392	2 853	1 136	1 529	523	2 455	2 656	2 740	–	15 284
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									381	381
Immobilisations corporelles									1 159	1 159
Goodwill									1 401	1 401
Immobilisations incorporelles									1 468	1 468
Autres actifs ⁽¹⁾	1 515	176	160	321	61	404	105	90	925	3 757
	2 907	3 029	1 296	1 850	584	2 859	2 761	2 830	5 334	23 450
	35 007	14 175	11 377	10 594	7 718	26 132	91 491	29 646	124 602	350 742

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 30 avril 2021

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts ⁽¹⁾⁽²⁾										
Particuliers	1 077	1 457	2 050	4 267	4 690	3 944	6 873	4 656	39 493	68 507
Entreprises et administrations publiques	28 398	9 468	10 772	3 898	2 411	6 001	9 844	4 924	82 221	157 937
Institutions de dépôts	1 750	139	57	23	8	–	–	37	2 862	4 876
	31 225	11 064	12 879	8 188	7 109	9 945	16 717	9 617	124 576	231 320
Autres										
Acceptations	5 430	1 410	31	–	–	–	–	–	–	6 871
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	65	63	77	200	93	1 366	2 933	5 428	8 339	18 564
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	16 392	3 540	2 151	396	1 477	–	–	–	4 823	28 779
Instruments financiers dérivés	2 239	2 568	1 298	941	605	2 109	5 477	1 512	–	16 749
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	–	2 350	407	1 138	1 434	3 492	11 527	3 830	–	24 178
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	–	–	–	36	–	–	28	–	–	64
Obligations locatives ⁽⁵⁾	7	15	21	22	22	85	216	201	–	589
Autres passifs – autres éléments ⁽¹⁾⁽⁵⁾	601	304	96	105	158	45	37	67	3 288	4 701
	24 734	10 250	4 081	2 838	3 789	7 097	20 218	11 038	16 450	100 495
Dettes subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	771	–	771
Capitaux propres									18 156	18 156
	55 959	21 314	16 960	11 026	10 898	17 042	36 935	21 426	159 182	350 742
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	92	590	1 490	2 200	610	1 087	108	–	–	6 177
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	8 232	8 232
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	15	–	–	15	4 502	–	–	–	3 033	7 565
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	1 870	8 275	6 856	5 918	4 352	4 088	4 960	454	37 879	74 652
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	2	2	1	3	4	6	–	20
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	14	29	42	41	40	147	48	–	109	470

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 40,6 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	6 126	345	372	264	488	–	–	–	21 547	29 142
Valeurs mobilières										
À la juste valeur par le biais du résultat net	4 084	2 352	2 778	603	1 832	2 383	6 080	9 413	48 801	78 326
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	–	858	1 060	400	984	5 322	3 482	619	12 726
Au coût amorti	20	256	306	367	1 678	2 218	5 450	784	–	11 079
	4 105	2 608	3 942	2 030	3 910	5 585	16 852	13 679	49 420	102 131
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	7 984	1 658	133	–	–	666	–	–	4 071	14 512
Prêts ⁽¹⁾										
Hypothécaires résidentiels	1 352	1 230	2 043	3 170	3 152	9 320	38 719	5 343	630	64 959
Aux particuliers	278	447	660	796	890	3 221	13 435	3 475	14 411	37 613
Créances sur cartes de crédit									2 038	2 038
Aux entreprises et aux administrations publiques	8 815	2 548	3 608	3 971	4 208	5 679	13 563	3 622	8 408	54 422
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 049	765	52	–	–	–	–	–	–	6 866
Provisions pour pertes de crédit									(1 158)	(1 158)
	16 494	4 990	6 363	7 937	8 250	18 220	65 717	12 440	24 329	164 740
Autres										
Instruments financiers dérivés	1 816	2 586	1 139	706	318	968	2 298	3 591	–	13 422
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									409	409
Immobilisations corporelles									1 155	1 155
Goodwill									1 414	1 414
Immobilisations incorporelles									1 434	1 434
Autres actifs ⁽¹⁾	1 193	351	147	149	134	344	64	12	872	3 266
	3 009	2 937	1 286	855	452	1 312	2 362	3 603	5 284	21 100
	37 718	12 538	12 096	11 086	13 100	25 783	84 931	29 722	104 651	331 625

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2020

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
Passif et capitaux propres										
Dépôts^{(1) (2)}										
Particuliers	1 845	2 728	3 462	1 647	2 084	6 909	6 958	2 962	38 904	67 499
Entreprises et administrations publiques	21 801	7 168	9 916	2 185	2 462	6 860	10 341	3 602	79 452	143 787
Institutions de dépôts	1 435	111	14	80	17	5	1	42	2 887	4 592
	25 081	10 007	13 392	3 912	4 563	13 774	17 300	6 606	121 243	215 878
Autres										
Acceptations	6 049	765	52	-	-	-	-	-	-	6 866
Engagements afférents à des titres vendus à découvert ⁽³⁾	618	620	952	69	92	1 516	2 361	4 321	5 819	16 368
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	14 084	3 335	8 803	136	-	1 487	-	-	6 014	33 859
Instruments financiers dérivés	1 738	2 070	877	603	266	875	3 116	3 378	-	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées ⁽⁴⁾	-	2 138	311	1 850	397	3 430	11 059	3 670	-	22 855
Titrisation – cartes de crédit ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	36	28	-	-	64
Obligations locatives ⁽⁵⁾	8	14	21	22	21	85	224	233	-	628
Autres passifs – autres éléments ^{(1) (5)}	1 087	192	200	87	76	85	37	281	2 981	5 026
	23 584	9 134	11 216	2 767	852	7 514	16 825	11 883	14 814	98 589
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	775	-	775
Capitaux propres									16 383	16 383
	48 665	19 141	24 608	6 679	5 415	21 288	34 125	19 264	152 440	331 625
Engagements hors bilan										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	200	1 579	603	948	1 187	1 322	134	-	-	5 973
Créances sur cartes de crédit ⁽⁶⁾									7 999	7 999
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit ⁽⁷⁾	-	15	4 502	15	-	-	-	-	3 126	7 658
Engagements de crédit ⁽⁸⁾	2 846	4 143	4 504	6 429	5 688	5 651	10 690	1 165	29 213	70 329
Engagements en vertu de :										
Contrats de location ⁽⁹⁾	1	1	2	2	1	4	2	1	-	14
Autres contrats ⁽¹⁰⁾	15	28	41	41	39	145	114	-	278	701

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révoqués sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 39,4 G\$ révoqués sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2020, le Rapport aux actionnaires – Deuxième trimestre 2021 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2020	Rapport aux actionnaires ⁽¹⁾	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 ⁽¹⁾
Général			
1	Localisation de la divulgation concernant les risques	13	39
	Rapport de gestion	59 à 106, 119, 121 et 122	19 à 38
	États financiers consolidés	Notes 1, 7, 16, 23 et 29	Notes 7 et 14
	Informations financières complémentaires		19 à 29 ⁽²⁾
	Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3		5 à 48
2	Terminologie relative aux risques et mesures de risque	68 à 106	
3	Risques principaux et risques émergents	16 à 21, 28 et 73 à 77	4 et 5
4	Principaux nouveaux ratios réglementaires	60 à 63, 93 et 98	19, 20, 29 et 31 à 34
Gouvernance et gestion des risques			
5	Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	68 à 87, 93 à 95 et 99	
6	Culture de gestion des risques	68 et 69	
7	Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	67 à 69 et 73	
8	Tests de tension	59, 69, 81, 91, 92 et 95	
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques			
9	Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	60 à 63	19 et 20
10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		7 à 13, 16 et 17
11	Évolution des fonds propres réglementaires	65	22
12	Planification en matière de capital	59 à 67	
13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	67	6
14	Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	77 à 81	6
15	Risque de crédit lié au portefeuille bancaire		6
16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	66	23
17	Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	72, 78 à 81 et 86	31
Liquidité			
18	Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	93 à 99	29 à 34
Financement			
19	Sommaire des actifs grevés et non grevés	96 et 97	31
20	Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	217 à 221	35 à 38
21	Stratégie de financement et sources de financement	99 à 101	34
Risque de marché			
22	Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	88 et 89	26 et 27
23	Facteurs de risque de marché	86 à 92, 205 et 206	26 à 29
24	VaR : hypothèses, limites et processus de validation	89 et 90	
25	Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	86 à 92	
Risque de crédit			
26	Expositions au risque de crédit	85 et 167 à 178	25 et 61 à 72
27	Politiques d'identification des prêts dépréciés	82, 141 et 142	18 à 40, et 19 à 27 ⁽²⁾
28	Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	119, 121, 122 et 167 à 178	61 à 72
29	Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	82 à 84 et 185 à 188	24 à 26 ⁽²⁾
30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	80 à 83 et 164	33 à 40 et 28 ⁽²⁾ et 29 ⁽²⁾
Autres risques			
31	Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	76, 77 et 102 à 106	20, 24 et 38 à 48
32	Événements liés aux risques connus publiquement	16 à 21, 28 et 102	4 et 5

(1) Deuxième trimestre 2021.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2021 ».

Méthodes comptables et communication de l'information financière

Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités qui ont été appliquées à compter du 1^{er} novembre 2020.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 107 à 112 du Rapport annuel 2020.

Considérations liées à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et en raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de cette pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la nouvelle norme et le cadre suivants le 1^{er} novembre 2020.

Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'IASB a finalisé sa réponse à la réforme en cours des taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR) et d'autres taux d'intérêt de référence en publiant des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), ainsi qu'à la norme connexe, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), à l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* (IFRS 4) et à l'IFRS 16 – *Contrats de location* (IFRS 16). Ces modifications complètent celles publiées en 2019 et ciblent les incidences sur les états financiers lorsque les taux d'intérêt de référence actuels seront remplacés par des taux d'intérêt de référence alternatifs. Les modifications de cette phase finale concernent les modifications aux flux de trésorerie contractuels, la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Le 1^{er} novembre 2020, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39, l'IFRS 7, l'IFRS 4 et l'IFRS 16.

Les modifications prévoient la création d'une mesure de simplification pour tenir compte d'un changement de base de détermination des flux de trésorerie contractuels pour les instruments financiers non dérivés en révisant prospectivement le taux d'intérêt effectif de façon à refléter le changement au taux d'intérêt de référence si le changement est une conséquence directe de la réforme des taux d'intérêt de référence et que la nouvelle base de détermination des flux de trésorerie contractuels est économiquement équivalente à l'ancienne. Si des changements supplémentaires sont apportés sans qu'ils soient directement liés à la réforme, les exigences applicables de l'IFRS 9 sont appliquées.

Une exemption temporaire est également prévue pour les dispositions relatives à la comptabilité de couverture. Les relations existantes qui ne remplissent pas les conditions requises par l'IAS 39 seront autorisées si le changement découle de la réforme des taux d'intérêt de référence. La Banque mettra à jour la documentation relative à ses couvertures sans mettre fin aux relations de couverture. Pour les couvertures de flux de trésorerie, si l'élément couvert est modifié en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence, le cumul des profits ou des pertes comptabilisés dans la réserve de couverture de flux de trésorerie pour les couvertures de flux de trésorerie IBOR désignées sera considéré comme déterminé sur la base du même taux de référence alternatif. Pour les couvertures de juste valeur avec une composante de risque de taux d'intérêt non contractuellement spécifié, à la transition vers un taux de référence alternatif, si le taux de risque n'est pas séparément identifiable à la date de désignation, il sera considéré comme satisfaisant à cette exigence à cette date si la Banque peut raisonnablement s'attendre à ce que la composante taux d'intérêt pour la période spécifiée soit séparément identifiable dans un délai de 24 mois suivant la date à laquelle le taux de référence alternatif a d'abord été désigné, peu importe la période pour laquelle le risque est désigné pour cette couverture. Le délai de 24 mois s'applique au cas par cas.

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative mondiale coordonnée et menée par les banques centrales et les autorités publiques du monde entier, y compris le Canada. L'objectif est d'améliorer les indices de référence en veillant à ce qu'ils respectent des normes internationales robustes. L'initiative a introduit d'autres indices de référence en tant que taux successeurs recommandés (les taux sans risque, tels que *Secured Overnight Financing Rate* ou SOFR, *Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA et *Euro Short-Term Rate* ou ESTR) des taux IBOR qui sont les taux de référence utilisés par les grandes banques mondiales pour les prêts à court terme sur le marché interbancaire. Ces taux, notamment les taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*), sont largement utilisés comme taux de référence dans le monde pour les instruments financiers dérivés, les obligations et autres instruments à taux variable. Afin d'assurer une transition ordonnée vers les taux sans risque pour les produits dérivés, une solution sectorielle a été proposée par l'ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*) selon un protocole (*2020 IBOR Fallbacks Protocol*), de même qu'un supplément aux définitions de 2006, lesquelles sont entrées en vigueur le 25 janvier 2021. La Banque a adopté le *2020 IBOR Fallbacks Protocol* le 16 octobre 2020 et effectue le suivi de la conformité des contreparties à ses contrats d'instruments dérivés afin de planifier en conséquence la transition de ses contrats existants. Pour certains autres types de contrats, il y aura des modifications contractuelles à prévoir d'ici la fin de 2021 et la date à laquelle certains taux actuels (en l'occurrence les taux LIBOR) devraient être retirés. Le 5 mars 2021, la *Financial Conduct Authority* (FCA) du Royaume-Uni a annoncé la cessation ou non-représentativité de tous les taux LIBOR en deux phases : les taux de la livre sterling (GBP), de l'euro (EUR), du yen japonais (JPY), du franc suisse (CHF) au 31 décembre 2021, et les taux du dollar américain (USD) au 30 juin 2023 (à l'exception des termes d'une semaine et de deux mois du taux LIBOR en dollars américains, ou USD LIBOR, au 31 décembre 2021). Cette annonce officielle a eu l'effet de fixer l'ajustement de l'écart entre les taux LIBOR et les taux sans risque correspondants prévu dans la méthodologie de remplacement de taux proposée par l'ISDA. Par la même occasion, la FCA a annoncé qu'elle allait lancer des consultations au cours des prochains mois pour évaluer la pertinence de publier certains taux LIBOR « synthétiques » pour une durée déterminée, lesquels seraient calculés selon la méthodologie de remplacement de taux et basés sur les taux sans risque correspondants avec ajustement de l'écart. Cette mesure serait adoptée dans une perspective de protection des consommateurs et d'intégrité des marchés pour pallier la difficulté d'amender certains types de contrats pour procéder au remplacement de taux applicable.

Afin de se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. Plusieurs comités ont été créés pour assurer la réussite du projet et se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence. L'équipe de projet est constituée de ressources qualifiées provenant de différents champs d'expertise afin d'assurer une analyse en profondeur de tous les aspects des changements ainsi que des impacts financiers, légaux, opérationnels et technologiques. Plusieurs de ces experts, qui possèdent des connaissances approfondies des normes comptables et des activités relatives à la réforme, sont impliqués dans le groupe de travail de l'Association des banquiers canadiens où les représentants des grandes banques canadiennes échangent sur les enjeux et les interprétations de la réforme. La Banque participe également à des rencontres avec le BSIF qui sont organisées afin de discuter de ces mêmes enjeux et interprétations. De plus, des ateliers de travail sont organisés pour effectuer l'analyse des répercussions de la mise en place de la réforme, assurant ainsi la diffusion de l'information aux intervenants touchés par cette réforme; des rencontres de partage d'information rassemblant l'ensemble des parties prenantes touchées par la réforme sont aussi organisées, et les participants de divers comités d'industrie y partagent les derniers développements.

L'équipe de projet présente régulièrement l'avancement du projet au comité directeur du projet et au comité de risque de Marchés financiers, comités constitués des membres de la direction et d'experts de tous les services concernés. Au 30 avril 2021, l'avancement du projet respecte l'échéancier prévu. Enfin, un plan de formation à l'intention du personnel, de la direction et des membres du conseil d'administration a été élaboré.

La Banque est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel, lesquels découlent des actifs financiers non dérivés, des passifs financiers non dérivés et des instruments financiers dérivés. L'équipe de projet s'assure d'atténuer les risques tout en assurant une expérience positive pour ses clients. La Banque prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et contrôler tous les risques afin d'assurer une transition harmonieuse vers la réforme des taux d'intérêt de référence.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés visés par la réforme des taux d'intérêt de référence au 30 avril 2021, pour lesquels la transition vers des taux de référence alternatifs n'a pas encore été effectuée et qui viendront à échéance après le 31 décembre 2021.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2021				
	USD LIBOR ⁽¹⁾	EUR LIBOR ⁽²⁾	GBP LIBOR	JPY LIBOR	CHF LIBOR
Actifs financiers non dérivés ⁽³⁾	5 044	–	110	–	–
Passifs financiers non dérivés ⁽⁴⁾	2 728	–	–	–	–
Instruments financiers dérivés ⁽⁵⁾	131 943	1 679	7 720	472	35

(1) Comprennent les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés indexés au taux USD LIBOR qui viendront à échéance après le 30 juin 2023.

(2) Comprennent les expositions indexées à l'EONIA (*Euro Overnight Index Average*).

(3) Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable des valeurs mobilières et des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées, ainsi que les soldes impayés sur les prêts.

(4) Les passifs financiers non dérivés comprennent la valeur nominale des dépôts et de la dette subordonnée ainsi que la valeur comptable des engagements afférents à des titres vendus à découvert et des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

(5) Les instruments financiers dérivés comprennent la valeur nominale des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change.

Pour de plus amples renseignements sur la phase 1 de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter aux notes 1 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Cadre conceptuel de l'information financière

Le cadre conceptuel de l'information financière révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile. Le cadre fournit des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. L'application du cadre conceptuel révisé n'a pas eu d'incidence importante sur la Banque.

Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La norme ci-dessous a été publiée, mais n'est pas encore entrée en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de cette norme sur les états financiers consolidés.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2023

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. L'IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. L'IFRS 17 fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Des modifications à l'IFRS 17 publiées en juin 2020 prévoient un report de deux ans de sa date d'entrée en vigueur et d'autres changements visant à répondre aux préoccupations et aux problèmes de mise en œuvre soulevés après la publication de l'IFRS 17 en 2017. Dans sa version modifiée, l'IFRS 17 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats d'assurance est impraticable, il est possible d'avoir recours à l'application rétrospective modifiée ou à l'approche fondée sur la juste valeur.

Communication de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2021, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,
sauf pour les données par action)

	2021				2020		2019		2020	2019
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	Total	Total
Revenu total	2 238	2 224	2 000	1 968	2 036	1 923	1 915	1 948	7 927	7 432
Résultat net	801	761	492	602	379	610	604	608	2 083	2 322
Résultat par action (\$)										
de base	2,28	2,16	1,37	1,67	1,01	1,69	1,68	1,68	5,73	6,39
dilué	2,25	2,15	1,36	1,66	1,01	1,67	1,67	1,66	5,70	6,34
Dividendes par action ordinaire (\$)	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	0,68	0,68	2,84	2,66
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%)	22,0	21,2	13,7	17,0	10,7	18,0	18,2	18,7	14,9	18,0
Actif total	350 742	343 637	331 625	322 453	316 950	289 191	281 458	276 312		
Prêts dépréciés nets ⁽¹⁾	349	400	465	453	479	436	450	420		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable	43,59	41,48	39,97	38,91	38,74	37,58	36,89	36,12		
Cours de l'action										
haut	89,42	73,81	72,85	65,54	74,79	74,22	68,02	64,16		
bas	72,30	65,54	62,99	51,38	38,73	68,25	60,38	60,71		

(1) Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	45
États consolidés des résultats	46
États consolidés du résultat global	47
États consolidés de la variation des capitaux propres	49
États consolidés des flux de trésorerie	50
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	51

Bilans consolidés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	36 958	29 142
Valeurs mobilières (notes 4, 5 et 6)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	87 100	78 326
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 337	12 726
Au coût amorti	10 909	11 079
	107 346	102 131
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	11 356	14 512
Prêts (note 7)		
Hypothécaires résidentiels	68 350	64 959
Aux particuliers	38 723	37 613
Créances sur cartes de crédit	1 985	2 038
Aux entreprises et aux administrations publiques	56 817	54 422
	165 875	159 032
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 871	6 866
Provisions pour pertes de crédit	(1 114)	(1 158)
	171 632	164 740
Autres		
Instruments financiers dérivés	15 284	13 422
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	381	409
Immobilisations corporelles	1 159	1 155
Goodwill	1 401	1 414
Immobilisations incorporelles	1 468	1 434
Autres actifs (note 9)	3 757	3 266
	23 450	21 100
	350 742	331 625
Passif et capitaux propres		
Dépôts (notes 5 et 10)	231 320	215 878
Autres		
Acceptations	6 871	6 866
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 564	16 368
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées (note 8)	28 779	33 859
Instruments financiers dérivés	16 749	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 5 et 8)	24 178	22 855
Autres passifs (note 11)	5 354	5 718
	100 495	98 589
Dettes subordonnées	771	775
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque (notes 12 et 15)		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	3 450	2 950
Actions ordinaires	3 129	3 057
Surplus d'apport	42	47
Résultats non distribués	11 704	10 444
Autres éléments cumulés du résultat global	(169)	(118)
	18 156	16 380
Participations ne donnant pas le contrôle (note 19)	—	3
	18 156	16 383
	350 742	331 625

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2021	2020	2021	2020
Revenus d'intérêts				
Prêts	1 325	1 530	2 701	3 178
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	250	356	547	636
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	54	55	96	110
Valeurs mobilières au coût amorti	45	61	90	120
Dépôts auprès d'institutions financières	20	22	38	54
	1 694	2 024	3 472	4 098
Frais d'intérêts				
Dépôts	397	711	823	1 601
Passifs relatifs à des créances cédées	92	105	178	211
Dettes subordonnées	4	5	8	11
Autres	45	98	100	240
	538	919	1 109	2 063
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	1 156	1 105	2 363	2 035
Revenus autres que d'intérêts				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	169	114	276	200
Commissions de courtage en valeurs mobilières	60	58	119	106
Revenus des fonds communs de placement	138	112	270	232
Revenus des services fiduciaires	200	166	387	332
Revenus de crédit	127	107	258	217
Revenus sur cartes	36	33	69	72
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	67	63	132	131
Revenus (pertes) de négociation	91	214	217	439
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	50	(1)	86	29
Revenus d'assurances, montant net	35	28	63	64
Revenus de change, autres que de négociation	36	31	70	55
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	5	6	11	16
Autres	68	-	141	31
	1 082	931	2 099	1 924
Revenu total	2 238	2 036	4 462	3 959
Frais autres que d'intérêts				
Rémunération et avantages du personnel	769	693	1 500	1 353
Frais d'occupation	72	77	151	143
Technologie	192	176	392	345
Communications	15	13	28	29
Honoraires professionnels	55	58	111	117
Autres	96	104	197	225
	1 199	1 121	2 379	2 212
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 039	915	2 083	1 747
Dotations aux pertes de crédit (note 7)	5	504	86	593
Résultat avant charge d'impôts	1 034	411	1 997	1 154
Charge d'impôts	233	32	435	165
Résultat net	801	379	1 562	989
Résultat net attribuable aux				
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	33	29	66	58
Actionnaires ordinaires	768	339	1 496	904
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	801	368	1 562	962
Participations ne donnant pas le contrôle	-	11	-	27
	801	379	1 562	989
Résultat par action (en dollars) (note 13)				
de base	2,28	1,01	4,44	2,70
dilué	2,25	1,01	4,40	2,68
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 12)	0,71	0,71	1,42	1,42

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2021	2020	2021	2020
Résultat net	801	379	1 562	989
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts				
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	(159)	179	(335)	192
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	49	(67)	103	(73)
	(110)	112	(232)	119
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(11)	83	26	106
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(17)	(57)	(27)	(68)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	2	(1)	2
	(28)	28	(2)	40
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	129	(262)	161	(300)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	6	(4)	8	(7)
	135	(266)	169	(307)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	1	3	1	3
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	142	319	274	256
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	22	(35)	49	(24)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	18	142	(66)	111
	182	426	257	343
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	180	303	193	198
Résultat global	981	682	1 755	1 187
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	981	664	1 768	1 152
Participations ne donnant pas le contrôle	–	18	(13)	35
	981	682	1 755	1 187

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2021	2020	2021	2020
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Écart de change, montant net				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	6	(7)	10	(7)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	12	(18)	27	(20)
	18	(25)	37	(27)
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	30	9	38
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(6)	(21)	(10)	(25)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	1	–	1
	(10)	10	(1)	14
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	47	(94)	58	(108)
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	2	(1)	3	(2)
	49	(95)	61	(110)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises				
	–	1	–	1
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	51	114	98	92
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	(14)	17	(9)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	52	(24)	40
	64	152	91	123
	121	43	188	1

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2021	2020
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début (note 12)	2 950	2 450
Émissions d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	500	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à la fin	3 450	2 450
Actions ordinaires au début (note 12)	3 057	2 949
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	73	84
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	–	(5)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(1)	–
Actions ordinaires à la fin	3 129	3 028
Surplus d'apport au début	47	51
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 15)	5	5
Options d'achat d'actions levées	(9)	(10)
Autres	(1)	–
Surplus d'apport à la fin	42	46
Résultats non distribués au début	10 444	9 312
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 562	962
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 12)	(69)	(58)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(479)	(476)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation	–	(25)
Frais d'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des impôts	(4)	–
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	274	256
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	49	(24)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(66)	111
Autres	(7)	–
Résultats non distribués à la fin	11 704	10 058
Autres éléments cumulés du résultat global au début	(118)	16
Écart de change, montant net	(219)	111
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(2)	40
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	169	(307)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	1	3
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	(169)	(137)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	18 156	15 445
Participations ne donnant pas le contrôle au début	3	358
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd. (note 19)	10	–
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	27
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(13)	8
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(24)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	–	369
Capitaux propres	18 156	15 814

Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 30 avril 2021	Au 30 avril 2020
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	(158)	119
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	99	54
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(114)	(313)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	4	3
	(169)	(137)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	1 562	989
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	86	593
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	104	96
Amortissement des immobilisations incorporelles	143	125
Impôts différés	12	(67)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(86)	(29)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(11)	(16)
Charge au titre des options d'achat d'actions	5	5
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(8 774)	(1 157)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	3 156	13
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(5 648)	(10 039)
Dépôts	15 442	11 879
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 196	2 572
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	(5 080)	12 445
Instruments financiers dérivés, montant net	1 964	730
Titrisation – cartes de crédit	–	(874)
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(150)	(146)
Actifs et passifs d'impôt exigible	132	(305)
Autres éléments	1 345	(1 551)
	6 398	15 263
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres (note 12)	500	–
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	63	74
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	–	(30)
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd. (note 19)	(300)	–
Frais d'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	(4)	–
Remboursements d'obligations locatives	(47)	(44)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(548)	(762)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(24)
	(336)	(786)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	54	–
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(2 363)	(7 838)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	1 120	880
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	4 321	6 294
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(101)	(103)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(177)	(163)
	2 854	(930)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 100)	555
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 816	14 102
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	29 142	13 698
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin ⁽¹⁾	36 958	27 800
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	1 196	2 233
Intérêts et dividendes reçus	3 413	4 122
Impôts payés sur le résultat	391	194

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 6,2 G\$ au 30 avril 2021 (5,9 G\$ au 31 octobre 2020) pour lequel il y a des restrictions.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	51	Note 11	Autres passifs	73
Note 2	Modifications de méthodes comptables	51	Note 12	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	74
Note 3	Modifications futures de méthodes comptables	53	Note 13	Résultat par action	75
Note 4	Juste valeur des instruments financiers	54	Note 14	Informations sur le capital	76
Note 5	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	59	Note 15	Paievements fondés sur des actions	76
Note 6	Valeurs mobilières	60	Note 16	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	77
Note 7	Prêts et provisions pour pertes de crédit	61	Note 17	Passifs éventuels	78
Note 8	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	72	Note 18	Informations sectorielles	78
Note 9	Autres actifs	73	Note 19	Acquisition	79
Note 10	Dépôts	73	Note 20	Événement postérieur à la date du bilan consolidé	79

Note 1 – Mode de présentation

Le 27 mai 2021, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020, à l'exception des modifications décrites à la note 2 des présents états financiers consolidés qui ont été appliquées le 1^{er} novembre 2020.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Considérations liées à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et en raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de cette pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables

La Banque a adopté la nouvelle norme et le cadre suivants le 1^{er} novembre 2020.

Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, l'IASB a finalisé sa réponse à la réforme en cours des taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR) et d'autres taux d'intérêt de référence en publiant des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), ainsi qu'à la norme connexe, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), à l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* (IFRS 4) et à l'IFRS 16 – *Contrats de location* (IFRS 16). Ces modifications complètent celles publiées en 2019 et ciblent les incidences sur les états financiers lorsque les taux d'intérêt de référence actuels seront remplacés par des taux d'intérêt de référence alternatifs. Les modifications de cette phase finale concernent les modifications aux flux de trésorerie contractuels, la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Le 1^{er} novembre 2020, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39, l'IFRS 7, l'IFRS 4 et l'IFRS 16.

Les modifications prévoient la création d'une mesure de simplification pour tenir compte d'un changement de base de détermination des flux de trésorerie contractuels pour les instruments financiers non dérivés en révisant prospectivement le taux d'intérêt effectif de façon à refléter le changement au taux d'intérêt de référence si le changement est une conséquence directe de la réforme des taux d'intérêt de référence et que la nouvelle base de détermination des flux de trésorerie contractuels est économiquement équivalente à l'ancienne. Si des changements supplémentaires sont apportés sans qu'ils soient directement liés à la réforme, les exigences applicables de l'IFRS 9 sont appliquées.

Note 2 – Modifications de méthodes comptables (suite)

Une exemption temporaire est également prévue pour les dispositions relatives à la comptabilité de couverture. Les relations existantes qui ne remplissent pas les conditions requises par l'IAS 39 seront autorisées si le changement découle de la réforme des taux d'intérêt de référence. La Banque mettra à jour la documentation relative à ses couvertures sans mettre fin aux relations de couverture. Pour les couvertures de flux de trésorerie, si l'élément couvert est modifié en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence, le cumul des profits ou des pertes comptabilisés dans la réserve de couverture de flux de trésorerie pour les couvertures de flux de trésorerie IBOR désignées sera considéré comme déterminé sur la base du même taux de référence alternatif. Pour les couvertures de juste valeur avec une composante de risque de taux d'intérêt non contractuellement spécifié, à la transition vers un taux de référence alternatif, si le taux de risque n'est pas séparément identifiable à la date de désignation, il sera considéré comme satisfaisant à cette exigence à cette date si la Banque peut raisonnablement s'attendre à ce que la composante taux d'intérêt pour la période spécifiée soit séparément identifiable dans un délai de 24 mois suivant la date à laquelle le taux de référence alternatif a d'abord été désigné, peu importe la période pour laquelle le risque est désigné pour cette couverture. Le délai de 24 mois s'applique au cas par cas.

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative mondiale coordonnée et menée par les banques centrales et les autorités publiques du monde entier, y compris le Canada. L'objectif est d'améliorer les indices de référence en veillant à ce qu'ils respectent des normes internationales robustes. L'initiative a introduit d'autres indices de référence en tant que taux successeurs recommandés (les taux sans risque, tels que *Secured Overnight Financing Rate* ou SOFR, *Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA et *Euro Short-Term Rate* ou ESTR) des taux IBOR qui sont les taux de référence utilisés par les grandes banques mondiales pour les prêts à court terme sur le marché interbancaire. Ces taux, notamment les taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*), sont largement utilisés comme taux de référence dans le monde pour les instruments financiers dérivés, les obligations et autres instruments à taux variable. Afin d'assurer une transition ordonnée vers les taux sans risque pour les produits dérivés, une solution sectorielle a été proposée par l'ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*) selon un protocole (*2020 IBOR Fallbacks Protocol*), de même qu'un supplément aux définitions de 2006, lesquelles sont entrées en vigueur le 25 janvier 2021. La Banque a adopté le *2020 IBOR Fallbacks Protocol* le 16 octobre 2020 et effectue le suivi de la conformité des contreparties à ses contrats d'instruments dérivés afin de planifier en conséquence la transition de ses contrats existants. Pour certains autres types de contrats, il y aura des modifications contractuelles à prévoir d'ici la fin de 2021 et la date à laquelle certains taux actuels (en l'occurrence les taux LIBOR) devraient être retirés. Le 5 mars 2021, la *Financial Conduct Authority* (FCA) du Royaume-Uni a annoncé la cessation ou non-représentativité de tous les taux LIBOR en deux phases : les taux de la livre sterling (GBP), de l'euro (EUR), du yen japonais (JPY), du franc suisse (CHF) au 31 décembre 2021, et les taux du dollar américain (USD) au 30 juin 2023 (à l'exception des termes d'une semaine et de deux mois du taux LIBOR en dollars américains, ou USD LIBOR, au 31 décembre 2021). Cette annonce officielle a eu l'effet de fixer l'ajustement de l'écart entre les taux LIBOR et les taux sans risque correspondants prévu dans la méthodologie de remplacement de taux proposée par l'ISDA. Par la même occasion, la FCA a annoncé qu'elle allait lancer des consultations au cours des prochains mois pour évaluer la pertinence de publier certains taux LIBOR « synthétiques » pour une durée déterminée, lesquels seraient calculés selon la méthodologie de remplacement de taux et basés sur les taux sans risque correspondants avec ajustement de l'écart. Cette mesure serait adoptée dans une perspective de protection des consommateurs et d'intégrité des marchés pour pallier la difficulté d'amender certains types de contrats pour procéder au remplacement de taux applicable.

Afin de se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. Plusieurs comités ont été créés pour assurer la réussite du projet et se préparer à la réforme des taux d'intérêt de référence. L'équipe de projet est constituée de ressources qualifiées provenant de différents champs d'expertise afin d'assurer une analyse en profondeur de tous les aspects des changements ainsi que des impacts financiers, légaux, opérationnels et technologiques. Plusieurs de ces experts, qui possèdent des connaissances approfondies des normes comptables et des activités relatives à la réforme, sont impliqués dans le groupe de travail de l'Association des banquiers canadiens où les représentants des grandes banques canadiennes échangent sur les enjeux et les interprétations de la réforme. La Banque participe également à des rencontres avec le BSIF qui sont organisées afin de discuter de ces mêmes enjeux et interprétations. De plus, des ateliers de travail sont organisés pour effectuer l'analyse des répercussions de la mise en place de la réforme, assurant ainsi la diffusion de l'information aux intervenants touchés par cette réforme; des rencontres de partage d'information rassemblant l'ensemble des parties prenantes touchées par la réforme sont aussi organisées, et les participants de divers comités d'industrie y partagent les derniers développements.

L'équipe de projet présente régulièrement l'avancement du projet au comité directeur du projet et au comité de risque de Marchés financiers, comités constitués des membres de la direction et d'experts de tous les services concernés. Au 30 avril 2021, l'avancement du projet respecte l'échéancier prévu. Enfin, un plan de formation à l'intention du personnel, de la direction et des membres du conseil d'administration a été élaboré.

La Banque est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel, lesquels découlent des actifs financiers non dérivés, des passifs financiers non dérivés et des instruments financiers dérivés. L'équipe de projet s'assure d'atténuer les risques tout en assurant une expérience positive pour ses clients. La Banque prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et contrôler tous les risques afin d'assurer une transition harmonieuse vers la réforme des taux d'intérêt de référence.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés visés par la réforme des taux d'intérêt de référence au 30 avril 2021, pour lesquels la transition vers des taux de référence alternatifs n'a pas encore été effectuée et qui viendront à échéance après le 31 décembre 2021.

	Au 30 avril 2021				
	USD LIBOR ⁽¹⁾	EUR LIBOR ⁽²⁾	GBP LIBOR	JPY LIBOR	CHF LIBOR
Actifs financiers non dérivés ⁽³⁾	5 044	–	110	–	–
Passifs financiers non dérivés ⁽⁴⁾	2 728	–	–	–	–
Instruments financiers dérivés ⁽⁵⁾	131 943	1 679	7 720	472	35

(1) Comprennent les actifs financiers non dérivés, les passifs financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés indexés au taux USD LIBOR qui viendront à échéance après le 30 juin 2023.

(2) Comprennent les expositions indexées à l'EONIA (*Euro Overnight Index Average*).

(3) Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable des valeurs mobilières et des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées, ainsi que les soldes impayés sur les prêts.

(4) Les passifs financiers non dérivés comprennent la valeur nominale des dépôts et de la dette subordonnée ainsi que la valeur comptable des engagements afférents à des titres vendus à découvert et des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

(5) Les instruments financiers dérivés comprennent la valeur nominale des contrats de taux d'intérêt et des contrats de change.

Pour de plus amples renseignements sur la phase 1 de la réforme des taux d'intérêt de référence, se reporter aux notes 1 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Cadre conceptuel de l'information financière

Le cadre conceptuel de l'information financière révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile. Le cadre fournit des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. L'application du cadre conceptuel révisé n'a pas eu d'incidence importante sur la Banque.

Note 3 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. La norme ci-dessous a été publiée, mais n'est pas encore entrée en vigueur. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de cette norme sur les états financiers consolidés.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} novembre 2023

IFRS 17 – Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 17 – *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Cette nouvelle norme remplace l'actuelle norme comptable IFRS 4 portant sur les contrats d'assurance. L'IFRS 17 présente un nouveau cadre comptable qui améliorera la comparabilité et la qualité de l'information financière. L'IFRS 17 fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Des modifications à l'IFRS 17 publiées en juin 2020 prévoient un report de deux ans de sa date d'entrée en vigueur et d'autres changements visant à répondre aux préoccupations et aux problèmes de mise en œuvre soulevés après la publication de l'IFRS 17 en 2017. Dans sa version modifiée, l'IFRS 17 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Si l'application rétrospective intégrale à un groupe de contrats d'assurance est impraticable, il est possible d'avoir recours à l'application rétrospective modifiée ou à l'approche fondée sur la juste valeur.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers

Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

Au 30 avril 2021								
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	–	36 958	36 958	36 958	36 958
Valeurs mobilières	85 117	1 983	8 669	668	10 909	11 005	107 346	107 442
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	–	–	–	11 356	11 356	11 356	11 356
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	8 028	–	–	–	163 604	164 821	171 632	172 849
Autres								
Instruments financiers dérivés	15 284	–	–	–	–	–	15 284	15 284
Autres actifs	–	–	–	–	1 204	1 204	1 204	1 204
Passifs financiers								
Dépôts	–	13 140			218 180 ⁽¹⁾	218 683	231 320	231 823
Autres								
Acceptations	–	–			6 871	6 871	6 871	6 871
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 564	–			–	–	18 564	18 564
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			28 779	28 779	28 779	28 779
Instruments financiers dérivés	16 749	–			–	–	16 749	16 749
Passifs relatifs à des créances cédées	–	9 975			14 203	14 348	24 178	24 323
Autres passifs	–	–			1 438	1 440	1 438	1 440
Dettes subordonnées	–	–			771	784	771	784

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Au 31 octobre 2020

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers								
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	-	-	-	29 142	29 142	29 142	29 142
Valeurs mobilières	75 647	2 679	12 107	619	11 079	11 290	102 131	102 342
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	-	-	-	-	14 512	14 512	14 512	14 512
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	8 109	-	-	-	156 631	159 473	164 740	167 582
Autres								
Instruments financiers dérivés	13 422	-	-	-	-	-	13 422	13 422
Autres actifs	-	-	-	-	1 153	1 153	1 153	1 153
Passifs financiers								
Dépôts	-	11 418			204 460 ⁽¹⁾	205 337	215 878	216 755
Autres								
Acceptations	-	-			6 866	6 866	6 866	6 866
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 368	-			-	-	16 368	16 368
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	-	-			33 859	33 859	33 859	33 859
Instruments financiers dérivés	12 923	-			-	-	12 923	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées	-	8 762			14 093	14 432	22 855	23 194
Autres passifs	-	-			1 892	1 894	1 892	1 894
Dettes subordonnées	-	-			775	787	775	787

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 30 avril 2021 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours des trimestres terminés les 30 avril 2021 et 2020, il n'y a eu aucun transfert significatif hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché. De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021, 1 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (aucun transfert significatif au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020). Au cours des semestres terminés les 30 avril 2021 et 2020, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2021			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	3 435	6 654	–	10 089
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	7 764	–	7 764
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 211	2 462	–	4 673
Autres titres de créance	–	2 155	46	2 201
Titres de participation	61 553	335	485	62 373
	67 199	19 370	531	87 100
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	64	3 354	–	3 418
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	3 567	–	3 567
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	690	180	–	870
Autres titres de créance	–	814	–	814
Titres de participation	–	301	367	668
	754	8 216	367	9 337
Prêts	–	7 720	308	8 028
Autres				
Instruments financiers dérivés	99	15 180	5	15 284
	68 052	50 486	1 211	119 749
Passifs financiers				
Dépôts	–	13 291	–	13 291
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 624	4 940	–	18 564
Instruments financiers dérivés	323	16 421	5	16 749
Passifs relatifs à des créances cédées	–	9 975	–	9 975
	13 947	44 627	5	58 579

Au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	1 852	7 632	–	9 484
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	9 105	–	9 105
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	7 852	996	–	8 848
Autres titres de créance	–	2 048	40	2 088
Titres de participation	47 941	443	417	48 801
	57 645	20 224	457	78 326
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	877	3 535	–	4 412
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	4 154	–	4 154
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 165	284	–	2 449
Autres titres de créance	–	1 092	–	1 092
Titres de participation	–	246	373	619
	3 042	9 311	373	12 726
Prêts	–	7 737	372	8 109
Autres				
Instruments financiers dérivés	343	13 049	30	13 422
	61 030	50 321	1 232	112 583
Passifs financiers				
Dépôts⁽¹⁾	–	11 575	(2)	11 573
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 575	4 793	–	16 368
Instruments financiers dérivés	242	12 680	1	12 923
Passifs relatifs à des créances cédées	–	8 762	–	8 762
	11 817	37 810	(1)	49 626

(1) Le montant classé dans le niveau 3 représente la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le semestre terminé le 30 avril 2021.

Note 4 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Semestre terminé le 30 avril 2021				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾
Juste valeur au 31 octobre 2020	457	373	372	29	2
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽³⁾	69	–	19	(27)	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(6)	–	–	–
Achats	14	–	–	–	–
Ventes	(9)	–	–	–	–
Émissions	–	–	5	–	–
Règlements et autres	–	–	(88)	(1)	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	–	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	(1)	(2)
Juste valeur au 30 avril 2021	531	367	308	–	–
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2021 ⁽⁴⁾	66	–	19	(27)	–

	Semestre terminé le 30 avril 2020				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts	Instruments financiers dérivés ⁽¹⁾	Dépôts ⁽²⁾
Juste valeur au 31 octobre 2019	458	362	360	4	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> ⁽⁵⁾	(18)	–	(26)	14	5
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	5	–	–	–
Achats	16	–	–	–	–
Ventes	(7)	–	–	–	–
Émissions	–	–	10	–	–
Règlements et autres	–	–	11	1	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	30	(2)	(9)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	(3)	4
Juste valeur au 30 avril 2020	449	367	385	14	–
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2020 ⁽⁶⁾	(10)	–	(26)	14	5

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Les montants représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

(3) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 61 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 58 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte de 25 M\$.

(6) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte non réalisée de 17 M\$.

Note 5 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, certaines valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de vente, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 30 avril 2021	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2021	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2021	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	1 983	(29)	(34)	57
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	13 140	(354)	(858)	(362)
Passifs relatifs à des créances cédées	9 975	91	91	(134)
	23 115	(263)	(767)	(496)

	Valeur comptable au 30 avril 2020	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2020	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2020	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Valeurs mobilières	3 239	63	76	102
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts ^{(1) (2)}	10 963	1 230	1 086	973
Passifs relatifs à des créances cédées	8 078	(151)	(169)	(240)
	19 041	1 079	917	733

(1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2021, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 24 M\$ (gain de 194 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2020). Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, cette variation donne lieu à une perte de 90 M\$ (gain de 151 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

Note 6 – Valeurs mobilières

Qualité du crédit

Au 30 avril 2021 et au 31 octobre 2020, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 30 avril 2021			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	3 345	77	(4)	3 418
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	3 558	53	(44)	3 567
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	874	1	(5)	870
Autres titres de créance	804	16	(6)	814
Titres de participation	621	55	(8)	668
	9 202	202	(67)	9 337

	Au 31 octobre 2020			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable ⁽¹⁾
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 302	110	–	4 412
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	4 013	142	(1)	4 154
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 430	19	–	2 449
Autres titres de créance	1 051	42	(1)	1 092
Titres de participation	633	13	(27)	619
	12 429	326	(29)	12 726

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, d'un montant de 1 M\$ au 30 avril 2021 (3 M\$ au 31 octobre 2020), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7 afférente aux présents états financiers consolidés.

Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2021, des revenus de dividendes de 23 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (11 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020), dont un montant négligeable pour les placements qui ont été vendus au cours du semestre terminé le 30 avril 2021 (2 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours du semestre terminé le 30 avril 2020).

	Semestre terminé le 30 avril 2021			Semestre terminé le 30 avril 2020		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	373	246	619	362	260	622
Variation de la juste valeur	(6)	72	66	5	(38)	(33)
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	14	14	–	60	60
Cessions ⁽¹⁾	–	(31)	(31)	–	(79)	(79)
Juste valeur à la fin	367	301	668	367	203	570

(1) La Banque a disposé de titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.

Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	5 452	6 163
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 282	2 353
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1	21
Autres titres de créance	3 175	2 543
Valeur comptable brute	10 910	11 080
Provisions pour pertes de crédit	1	1
Valeur comptable	10 909	11 079

Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des semestres terminés les 30 avril 2021 et 2020, la Banque a disposé de certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 143 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021 (101 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020) et la Banque a comptabilisé des gains d'un montant négligeable pour le semestre terminé le 30 avril 2021 (gain de 5 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 7 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 30 avril 2021 et au 31 octobre 2020 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 80 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2020.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

						Au 30 avril 2021
	Prêts non dépréciés ⁽¹⁾		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽²⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	27 126	3	–	–	–	27 129
Bon	16 146	38	–	–	–	16 184
Satisfaisant	9 694	1 148	–	–	–	10 842
À signaler	477	281	–	–	–	758
Faible	133	142	–	–	–	275
Défaut	–	–	93	–	–	93
Approche NI avancée	53 576	1 612	93	–	–	55 281
Approche standardisée	5 032	25	46	407	7 559	13 069
Valeur comptable brute	58 608	1 637	139	407	7 559	68 350
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	66	28	30	(45)	–	79
Valeur comptable	58 542	1 609	109	452	7 559	68 271
Aux particuliers						
Excellent	15 508	60	–	–	–	15 568
Bon	10 737	881	–	–	–	11 618
Satisfaisant	4 546	1 665	–	–	–	6 211
À signaler	335	544	–	–	–	879
Faible	92	141	–	–	–	233
Défaut	–	–	103	–	–	103
Approche NI avancée	31 218	3 291	103	–	–	34 612
Approche standardisée	3 877	27	16	191	–	4 111
Valeur comptable brute	35 095	3 318	119	191	–	38 723
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	70	118	63	(5)	–	246
Valeur comptable	35 025	3 200	56	196	–	38 477
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	429	–	–	–	–	429
Bon	301	–	–	–	–	301
Satisfaisant	629	24	–	–	–	653
À signaler	310	179	–	–	–	489
Faible	25	59	–	–	–	84
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 694	262	–	–	–	1 956
Approche standardisée	29	–	–	–	–	29
Valeur comptable brute	1 723	262	–	–	–	1 985
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	42	113	–	–	–	155
Valeur comptable	1 681	149	–	–	–	1 830
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁴⁾						
Excellent	4 652	–	–	–	259	4 911
Bon	21 336	14	–	–	163	21 513
Satisfaisant	22 739	6 375	–	–	31	29 145
À signaler	217	1 462	–	–	–	1 679
Faible	47	240	–	–	–	287
Défaut	–	–	362	–	–	362
Approche NI avancée	48 991	8 091	362	–	453	57 897
Approche standardisée	5 567	97	111	–	16	5 791
Valeur comptable brute	54 558	8 188	473	–	469	63 688
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	116	229	289	–	–	634
Valeur comptable	54 442	7 959	184	–	469	63 054
Total des prêts						
Valeur comptable brute	149 984	13 405	731	598	8 028	172 746
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	294	488	382	(50)	–	1 114
Valeur comptable	149 690	12 917	349	648	8 028	171 632

(1) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Au 30 avril 2021, la valeur comptable brute des prêts faisant l'objet de reports se chiffre à 214 M\$ pour les prêts aux entreprises et administrations publiques. Ces prêts sont présentés dans la phase où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(2) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(3) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Au 31 octobre 2020

	Prêts non dépréciés ⁽¹⁾		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽²⁾	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
Hypothécaires résidentiels						
Excellent	23 139	29	–	–	–	23 168
Bon	15 753	108	–	–	–	15 861
Satisfaisant	10 418	741	–	–	–	11 159
À signaler	730	299	–	–	–	1 029
Faible	283	174	–	–	–	457
Défaut	–	–	149	–	–	149
Approche NI avancée	50 323	1 351	149	–	–	51 823
Approche standardisée	4 993	31	44	531	7 537	13 136
Valeur comptable brute	55 316	1 382	193	531	7 537	64 959
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	63	23	35	(56)	–	65
Valeur comptable	55 253	1 359	158	587	7 537	64 894
Aux particuliers						
Excellent	15 072	40	–	–	–	15 112
Bon	9 680	1 039	–	–	–	10 719
Satisfaisant	4 395	2 024	–	–	–	6 419
À signaler	300	696	–	–	–	996
Faible	116	185	–	–	–	301
Défaut	–	–	140	–	–	140
Approche NI avancée	29 563	3 984	140	–	–	33 687
Approche standardisée	3 532	48	22	324	–	3 926
Valeur comptable brute	33 095	4 032	162	324	–	37 613
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	87	145	76	(10)	–	298
Valeur comptable	33 008	3 887	86	334	–	37 315
Créances sur cartes de crédit						
Excellent	385	–	–	–	–	385
Bon	307	–	–	–	–	307
Satisfaisant	660	28	–	–	–	688
À signaler	335	205	–	–	–	540
Faible	29	64	–	–	–	93
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 716	297	–	–	–	2 013
Approche standardisée	25	–	–	–	–	25
Valeur comptable brute	1 741	297	–	–	–	2 038
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	45	124	–	–	–	169
Valeur comptable	1 696	173	–	–	–	1 869
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁴⁾						
Excellent	4 732	–	–	–	289	5 021
Bon	21 380	10	–	–	163	21 553
Satisfaisant	19 421	7 037	–	–	73	26 531
À signaler	218	1 915	–	–	–	2 133
Faible	10	246	–	–	–	256
Défaut	–	–	361	–	–	361
Approche NI avancée	45 761	9 208	361	–	525	55 855
Approche standardisée	5 122	163	101	–	47	5 433
Valeur comptable brute	50 883	9 371	462	–	572	61 288
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	135	250	241	–	–	626
Valeur comptable	50 748	9 121	221	–	572	60 662
Total des prêts						
Valeur comptable brute	141 035	15 082	817	855	8 109	165 898
Provisions pour pertes de crédit ⁽³⁾	330	542	352	(66)	–	1 158
Valeur comptable	140 705	14 540	465	921	8 109	164 740

(1) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Au 31 octobre 2020, la valeur comptable brute des prêts qui faisaient l'objet de reports se chiffrait à 695 M\$ pour les prêts hypothécaires résidentiels et 1 182 M\$ pour les prêts aux entreprises et administrations publiques. Ces prêts sont présentés dans la phase où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(2) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(3) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(4) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 30 avril 2021 et au 31 octobre 2020 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 30 avril 2021				Au 31 octobre 2020			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Engagements hors bilan ⁽¹⁾								
Particuliers								
Excellent	15 976	62	–	16 038	15 255	43	–	15 298
Bon	4 172	302	–	4 474	3 967	309	–	4 276
Satisfaisant	1 335	233	–	1 568	1 273	255	–	1 528
À signaler	85	64	–	149	84	69	–	153
Faible	4	12	–	16	4	12	–	16
Défaut	–	–	2	2	–	–	3	3
Autres que particuliers								
Excellent	13 387	–	–	13 387	10 616	–	–	10 616
Bon	16 582	–	–	16 582	17 442	343	–	17 785
Satisfaisant	6 787	3 314	–	10 101	5 013	3 450	–	8 463
À signaler	40	250	–	290	28	324	–	352
Faible	6	68	–	74	2	84	–	86
Défaut	–	–	10	10	–	–	6	6
Approche NI avancée	58 374	4 305	12	62 691	53 684	4 889	9	58 582
Approche standardisée	10 452	–	–	10 452	10 335	5	1	10 341
Exposition totale	68 826	4 305	12	73 143	64 019	4 894	10	68 923
Provisions pour pertes de crédit	107	81	–	188	115	61	–	176
Exposition totale, déduction faite des provisions	68 719	4 224	12	72 955	63 904	4 833	10	68 747

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

Prêts en souffrance mais non dépréciés ⁽¹⁾

	Au 30 avril 2021 ⁽²⁾				Au 31 octobre 2020 ⁽²⁾			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽³⁾
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	30	43	16	13	58	74	20	22
De 61 à 90 jours	23	18	8	22	24	27	9	10
Plus de 90 jours ⁽⁴⁾	–	–	23	–	–	–	24	–
	53	61	47	35	82	101	53	32

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) En raison de la pandémie de COVID-19, la Banque a approuvé certains reports de versements pour l'ensemble de ses prêts. Ces prêts sont présentés dans la catégorie où ils se situaient immédiatement avant l'application du report de versement.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(4) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

Prêts dépréciés

	Au 30 avril 2021			Au 31 octobre 2020		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
Prêts – Phase 3						
Hypothécaires résidentiels	139	30	109	193	35	158
Aux particuliers	119	63	56	162	76	86
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽²⁾	473	289	184	462	241	221
	731	382	349	817	352	465
Prêts – DAC	598	(50)	648	855	(66)	921
	1 329	332	997	1 672	286	1 386

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 30 avril 2021					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2021
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2021	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	6	(1)	–	–	–	5
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	2	(1)	–	–	–	1
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	71	10	(2)	–	–	79
Aux particuliers	276	(5)	(20)	(7)	2	246
Créances sur cartes de crédit	171	(4)	(16)	–	4	155
Aux entreprises et aux administrations publiques	542	12	(10)	–	(1)	543
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	89	2	–	–	–	91
	1 149	15	(48)	(7)	5	1 114
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	15	(4)	–	–	–	11
Engagements inutilisés	177	(4)	–	–	–	173
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	4	–	–	–	–	4
	196	(8)	–	–	–	188
	1 354	5	(48)	(7)	5	1 309

	Trimestre terminé le 30 avril 2020					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2020
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2020	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	2	9	–	–	–	11
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	3	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	1	1	–	–	–	2
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	26	20	(1)	–	1	46
Aux particuliers	229	88	(33)	–	8	292
Créances sur cartes de crédit	130	51	(27)	–	4	158
Aux entreprises et aux administrations publiques	275	202	(13)	–	(1)	463
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	33	41	–	–	–	74
	693	402	(74)	–	12	1 033
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	6	12	–	–	–	18
Engagements inutilisés	65	76	–	–	–	141
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	1	–	–	–	3
	73	89	–	–	–	162
	769	504	(74)	–	12	1 211

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 29 M\$ (45 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2020).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 30 avril 2021 et 2020, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Semestre terminé le 30 avril 2021					
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2020	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2021
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	5	–	–	–	–	5
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	3	(2)	–	–	–	1
Au coût amorti ⁽²⁾	1	–	–	–	–	1
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	65	18	(3)	–	(1)	79
Aux particuliers	298	2	(44)	(14)	4	246
Créances sur cartes de crédit	169	8	(31)	–	9	155
Aux entreprises et aux administrations publiques	533	50	(37)	–	(3)	543
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	93	(2)	–	–	–	91
	1 158	76	(115)	(14)	9	1 114
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	15	(4)	–	–	–	11
Engagements inutilisés	157	16	–	–	–	173
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	4	–	–	–	–	4
	176	12	–	–	–	188
	1 343	86	(115)	(14)	9	1 309

	Semestre terminé le 30 avril 2020					
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2019	Dotations aux pertes de crédit	Radiations ⁽¹⁾	Dispositions	Recouvrements et autres	Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2020
Bilan						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières ⁽²⁾⁽³⁾	2	9	–	–	–	11
Valeurs mobilières ⁽³⁾						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	–	3	–	–	–	3
Au coût amorti ⁽²⁾	1	1	–	–	–	2
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Prêts ⁽⁵⁾						
Hypothécaires résidentiels	21	27	(3)	–	1	46
Aux particuliers	232	114	(68)	–	14	292
Créances sur cartes de crédit	128	77	(54)	–	7	158
Aux entreprises et aux administrations publiques	268	229	(34)	–	–	463
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	29	45	–	–	–	74
	678	492	(159)	–	22	1 033
Autres actifs ⁽²⁾⁽³⁾	–	–	–	–	–	–
Engagements hors bilan ⁽⁶⁾						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	6	12	–	–	–	18
Engagements inutilisés	66	75	–	–	–	141
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	2	1	–	–	–	3
	74	88	–	–	–	162
	755	593	(159)	–	22	1 211

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du semestre terminé le 30 avril 2021 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 58 M\$ (88 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 30 avril 2021 et 2020, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 30 avril 2021					Trimestre terminé le 30 avril 2020				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	60	28	31	(48)	71	41	12	25	(52)	26
Créations ou acquisitions	3	-	-	-	3	2	-	-	-	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	4	(3)	(1)	-	-	3	(2)	(1)	-	-
Vers la phase 2	(1)	1	-	-	-	(1)	1	-	-	-
Vers la phase 3	-	(1)	1	-	-	-	(1)	1	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	3	3	1	1	8	11	12	2	(7)	18
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	8	-	1	1	10	15	10	2	(7)	20
Radiations	-	-	(2)	-	(2)	-	-	(1)	-	(1)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-
Variations des taux de change et autres	(2)	-	(1)	2	(1)	1	-	3	(3)	1
Solde à la fin	66	28	30	(45)	79	57	22	29	(62)	46
Comprend :										
Montants utilisés	66	28	30	(45)	79	57	22	29	(62)	46
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aux particuliers										
Solde au début	80	138	69	(6)	281	60	104	73	(6)	231
Créations ou acquisitions	8	-	-	-	8	10	-	-	-	10
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	15	(13)	(2)	-	-	12	(11)	(1)	-	-
Vers la phase 2	(3)	3	-	-	-	(6)	7	(1)	-	-
Vers la phase 3	-	(8)	8	-	-	(1)	(15)	16	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(21)	10	4	1	(6)	(1)	68	18	-	85
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(3)	(3)	(1)	-	(7)	(2)	(2)	(1)	-	(5)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Dotations aux pertes de crédit	(4)	(11)	9	1	(5)	13	47	31	-	91
Radiations	-	-	(20)	-	(20)	-	-	(33)	-	(33)
Dispositions	(2)	(5)	-	-	(7)	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	5	-	5	-	-	6	-	6
Variations des taux de change et autres	(2)	(1)	-	-	(3)	1	2	-	(1)	2
Solde à la fin	72	121	63	(5)	251	74	153	77	(7)	297
Comprend :										
Montants utilisés	70	118	63	(5)	246	72	150	77	(7)	292
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	2	3	-	-	5	2	3	-	-	5

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021 (le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2020 était de 46 M\$ et le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition avait été actualisé).

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Trimestre terminé le 30 avril 2021					Trimestre terminé le 30 avril 2020				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	72	134	–	–	206	46	115	–	–	161
Créations ou acquisitions	2	–	–	–	2	2	–	–	–	2
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	21	(21)	–	–	–	21	(21)	–	–	–
Vers la phase 2	(4)	4	–	–	–	(5)	5	–	–	–
Vers la phase 3	–	(8)	8	–	–	–	(11)	11	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(22)	17	4	–	(1)	3	48	12	–	63
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(3)	(9)	12	–	–	21	20	23	–	64
Radiations	–	–	(16)	–	(16)	–	–	(27)	–	(27)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	4	–	4	–	–	4	–	4
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	69	125	–	–	194	67	135	–	–	202
Comprend :										
Montants utilisés	42	113	–	–	155	37	121	–	–	158
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	27	12	–	–	39	30	14	–	–	44
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	209	302	257	–	768	88	109	143	–	340
Créations ou acquisitions	25	–	–	–	25	25	–	–	–	25
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	15	(15)	–	–	–	2	(1)	(1)	–	–
Vers la phase 2	(6)	7	(1)	–	–	(15)	16	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	(11)	11	–	–	–	(12)	12	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(50)	14	34	–	(2)	125	104	54	–	283
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(8)	(8)	(1)	–	(17)	(3)	(2)	–	–	(5)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(24)	(13)	43	–	6	134	105	64	–	303
Radiations	–	–	(10)	–	(10)	–	–	(13)	–	(13)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres	–	–	(2)	–	(2)	(2)	(1)	2	–	(1)
Solde à la fin	185	289	289	–	763	220	213	196	–	629
Comprend :										
Montants utilisés	116	229	289	–	634	153	189	195	–	537
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	69	60	–	–	129	67	24	1	–	92
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	392	563	382	(50)	1 287	418	523	302	(69)	1 174
Comprend :										
Montants utilisés	294	488	382	(50)	1 114	319	482	301	(69)	1 033
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	98	75	–	–	173	99	41	1	–	141

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021 (le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2020 était de 46 M\$ et le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition avait été actualisé).

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

	Semestre terminé le 30 avril 2021					Semestre terminé le 30 avril 2020				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Hypothécaires résidentiels										
Solde au début	63	23	35	(56)	65	37	12	25	(53)	21
Créations ou acquisitions	5	–	–	–	5	4	–	–	–	4
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	12	(7)	(5)	–	–	7	(5)	(2)	–	–
Vers la phase 2	(2)	2	–	–	–	(2)	2	–	–	–
Vers la phase 3	–	(1)	1	–	–	–	(2)	2	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(7)	12	3	7	15	9	16	5	(6)	24
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	(1)	–	–	(2)	–	(1)	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	7	5	(1)	7	18	18	10	5	(6)	27
Radiations	–	–	(3)	–	(3)	–	–	(3)	–	(3)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	2	–	2	–	–	–	–	–
Variations des taux de change et autres	(4)	–	(3)	4	(3)	2	–	2	(3)	1
Solde à la fin	66	28	30	(45)	79	57	22	29	(62)	46
Comprend :										
Montants utilisés	66	28	30	(45)	79	57	22	29	(62)	46
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Aux particuliers										
Solde au début	89	148	76	(10)	303	65	104	69	(4)	234
Créations ou acquisitions	16	–	–	–	16	21	–	–	–	21
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	41	(36)	(5)	–	–	35	(32)	(3)	–	–
Vers la phase 2	(6)	7	(1)	–	–	(11)	13	(2)	–	–
Vers la phase 3	–	(16)	16	–	–	(3)	(32)	35	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(51)	33	13	5	–	(31)	103	36	(2)	106
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(6)	(7)	(1)	–	(14)	(4)	(5)	(2)	–	(11)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	1	–	–	–	1
Dotations aux pertes de crédit	(6)	(19)	22	5	2	8	47	64	(2)	117
Radiations	–	–	(44)	–	(44)	–	–	(68)	–	(68)
Dispositions	(8)	(6)	–	–	(14)	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	10	–	10	–	–	13	–	13
Variations des taux de change et autres	(3)	(2)	(1)	–	(6)	1	2	(1)	(1)	1
Solde à la fin	72	121	63	(5)	251	74	153	77	(7)	297
Comprend :										
Montants utilisés	70	118	63	(5)	246	72	150	77	(7)	292
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	2	3	–	–	5	2	3	–	–	5

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis au cours du semestre terminé le 30 avril 2021 (le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2020 était de 46 M\$ et le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition avait été actualisé).

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Semestre terminé le 30 avril 2021					Semestre terminé le 30 avril 2020				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC ⁽¹⁾	
Créances sur cartes de crédit										
Solde au début	68	137	–	–	205	47	113	–	–	160
Créations ou acquisitions	4	–	–	–	4	4	–	–	–	4
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	50	(50)	–	–	–	46	(46)	–	–	–
Vers la phase 2	(7)	7	–	–	–	(9)	9	–	–	–
Vers la phase 3	–	(15)	15	–	–	–	(21)	21	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(45)	47	7	–	9	(20)	81	26	–	87
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(1)	(1)	–	–	(2)	(1)	(1)	–	–	(2)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	1	(12)	22	–	11	20	22	47	–	89
Radiations	–	–	(31)	–	(31)	–	–	(54)	–	(54)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	9	–	9	–	–	7	–	7
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	69	125	–	–	194	67	135	–	–	202
Comprend :										
Montants utilisés	42	113	–	–	155	37	121	–	–	158
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	27	12	–	–	39	30	14	–	–	44
Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽⁶⁾										
Solde au début	214	287	241	–	742	83	105	141	–	329
Créations ou acquisitions	54	–	–	–	54	32	–	–	–	32
Transferts ⁽²⁾ :										
Vers la phase 1	21	(20)	(1)	–	–	6	(3)	(3)	–	–
Vers la phase 2	(30)	32	(2)	–	–	(16)	19	(3)	–	–
Vers la phase 3	–	(16)	16	–	–	–	(21)	21	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes ⁽³⁾	(60)	20	78	–	38	123	118	74	–	315
Décomptabilisation ⁽⁴⁾	(14)	(13)	(4)	–	(31)	(6)	(4)	(3)	–	(13)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(29)	3	87	–	61	139	109	86	–	334
Radiations	–	–	(37)	–	(37)	–	–	(34)	–	(34)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	2	–	2	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	(1)	(4)	–	(5)	(2)	(1)	2	–	(1)
Solde à la fin	185	289	289	–	763	220	213	196	–	629
Comprend :										
Montants utilisés	116	229	289	–	634	153	189	195	–	537
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	69	60	–	–	129	67	24	1	–	92
Total des provisions pour pertes de crédit à la fin ⁽⁷⁾	392	563	382	(50)	1 287	418	523	302	(69)	1 174
Comprend :										
Montants utilisés	294	488	382	(50)	1 114	319	482	301	(69)	1 033
Engagements inutilisés ⁽⁵⁾	98	75	–	–	173	99	41	1	–	141

(1) Aucun prêt DAC n'a été acquis au cours du semestre terminé le 30 avril 2021 (le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2020 était de 46 M\$ et le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition avait été actualisé).

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 30 avril 2021					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	4,6 %	2,1 %	6,5 %	2,4 %	(5,9) %	4,2 %
Taux de chômage	7,8 %	6,6 %	7,5 %	6,0 %	11,2 %	9,2 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	3,2 %	1,0 %	5,2 %	2,7 %	(11,5) %	1,2 %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	1,6 %	1,8 %	1,5 %	1,6 %	3,0 %	2,1 %
Croissance du S&P/TSX ⁽²⁾⁽⁴⁾	7,6 %	2,2 %	9,5 %	3,2 %	(17,0) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	64	60	68	70	34	34

	Au 31 octobre 2020					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
Facteurs macroéconomiques ⁽¹⁾						
Croissance du PIB ⁽²⁾	3,0 %	2,6 %	3,7 %	2,8 %	0,4 %	2,7 %
Taux de chômage	8,9 %	8,0 %	8,4 %	7,3 %	10,4 %	9,8 %
Croissance de l'indice des prix des logements ⁽²⁾	(5,2) %	2,4 %	(1,5) %	2,9 %	(9,9) %	(0,1) %
Écart de taux BBB ⁽³⁾	2,0 %	1,9 %	1,8 %	1,8 %	2,9 %	2,4 %
Croissance du S&P/TSX ⁽²⁾⁽⁴⁾	(1,1) %	3,3 %	6,9 %	3,2 %	(15,6) %	5,1 %
Prix du pétrole WTI ⁽⁵⁾ (en \$ US par baril)	41	54	51	64	26	32

(1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.

(2) Le taux de croissance est annualisé.

(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.

(4) Indice boursier principal au Canada.

(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI.

Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2021, les perspectives macroéconomiques se sont généralement améliorées.

Dans le scénario de base, l'économie canadienne poursuit sa reprise alors que les vaccins permettent un assouplissement graduel des mesures sanitaires. Le marché du travail poursuit sa récupération et le taux de chômage se situe à 7,2 % après 12 mois, mais demeure au-dessus de son niveau d'avant la récession (5,7 %). La progression des prix des logements ralentit pour s'établir à 3,2 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 19 500 points après un an et le pétrole à 65 \$ US.

Dans le scénario optimiste, l'économie rebondit plus vigoureusement en raison de campagnes de vaccination rapides et efficaces, notamment contre les variants. Les mesures de relance budgétaires et monétaires très accommodantes ont permis de limiter les dégâts quant à la destruction des capacités de production. Après un an, le taux de chômage du scénario est plus favorable que dans le scénario de base (5 dixièmes plus bas). Les prix des logements augmentent de 5,2 %, le S&P/TSX se situe à 19 900 points après un an et le pétrole à 70 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, les vaccins s'avèrent peu efficaces contre certains variants et la fin des stimulus budgétaires affecte négativement l'économie causant une recrudescence de stress sur les marchés financiers. Cela provoque une rechute de l'économie qui entre de nouveau en récession. Le taux de chômage reprend donc une tendance haussière atteignant 12 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent de façon importante. Après un an, le S&P/TSX du scénario se situe à 15 100 points et le pétrole à 24 \$ US.

En raison de l'incertitude liée à ces principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

Note 7 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 30 avril 2021, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
Solde au 30 avril 2021	955
Simulations	
Scénario optimiste à 100 %	744
Scénario de base à 100 %	857
Scénario pessimiste à 100 %	1 180

Note 8 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	69 425	61 599
Prêts hypothécaires résidentiels	21 836	20 731
	91 261	82 330
Valeur comptable des passifs associés ⁽²⁾	48 282	45 781
Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Valeurs mobilières ⁽¹⁾	69 425	61 599
Prêts hypothécaires résidentiels	22 081	21 252
	91 506	82 851
Juste valeur des passifs associés ⁽²⁾	48 427	46 120

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties, et exclut les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque.

(2) Les passifs associés comprennent les passifs relatifs à des créances cédées et les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 1 953 M\$ au 30 avril 2021 (959 M\$ au 31 octobre 2020) excluant les conventions de rachat garanties par les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 9 509 M\$ avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 281 M\$ au 30 avril 2021 (6 327 M\$ avant l'incidence de compensation d'un montant négligeable au 31 octobre 2020).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020
Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	23 613	21 211
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	25 949	25 442
Valeurs mobilières prêtées	41 699	35 677
	91 261	82 330

Note 9 – Autres actifs

	Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	1 123	946
Intérêts et dividendes à recevoir	626	567
Créances de clients, de négociants et de courtiers	578	586
Actif au titre des prestations définies	448	126
Actifs d'impôt différé	559	643
Actifs d'impôt exigible	369	360
Actifs au titre des cessions en réassurance	30	30
Actifs d'assurance	24	8
	3 757	3 266

Note 10 – Dépôts

	Au 30 avril 2021			Au 31 octobre 2020	
	À vue ⁽¹⁾	Avec préavis ⁽²⁾	À terme fixe ⁽³⁾	Total	Total
Particuliers	5 509	33 984	29 014	68 507	67 499
Entreprises et administrations publiques	53 016	29 205	75 716	157 937	143 787
Institutions de dépôts	2 300	562	2 014	4 876	4 592
	60 825	63 751	106 744	231 320	215 878

- (1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.
(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.
(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 8,5 G\$ au 30 avril 2021 (10,1 G\$ au 31 octobre 2020). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2021, des montants de 270 M\$ US et de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées sont venus à échéance et la Banque a émis 500 millions d'euros d'obligations sécurisées (200 M\$ US d'obligations sécurisées émises au cours du semestre terminé le 30 avril 2020). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

De plus, au 30 avril 2021, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 9,7 G\$ (8,4 G\$ au 31 octobre 2020) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

Note 11 – Autres passifs

	Au 30 avril 2021	Au 31 octobre 2020
Créditeurs et charges à payer	1 821	1 993
Dettes de filiales envers des tiers	460	386
Intérêts et dividendes à payer	534	621
Obligations locatives	589	628
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	608	652
Passif au titre des prestations définies	139	201
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 7)	188	176
Passifs d'impôt différé	19	–
Passifs d'impôt exigible	262	121
Passifs d'assurance	6	–
Autres éléments ^{(1) (2) (3)}	728	940
	5 354	5 718

- (1) Au 30 avril 2021, les autres éléments incluent une provision pour litiges de 8 M\$ (7 M\$ au 31 octobre 2020).
(2) Au 30 avril 2021, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 33 M\$ (33 M\$ au 31 octobre 2020).
(3) Au 31 octobre 2020, les autres éléments incluaient le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Credigy Ltd. qui ont exercé leurs options de vente le 15 décembre 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 afférente aux présents états financiers consolidés.

Note 12 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

Émissions d'autres instruments de capitaux propres

Le 21 avril 2021, la Banque a émis 500 M\$ de billets de capital à recours limité (BCRL) – Série 2 pour lesquels le recours des porteurs de billets se limite aux actifs détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie à recours limité consolidée. Les actifs de cette fiducie se composent de 500 M\$ d'actions privilégiées de premier rang de série 45 émises par la Banque, parallèlement aux BCRL – Série 2. Les BCRL – Série 2 se vendent 1 000 \$ chacun et portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année jusqu'au 15 août 2026 exclusivement et, par la suite, à un taux annuel correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans majoré de 3,045 % jusqu'au 15 août 2076.

Advenant i) le non-paiement de l'intérêt à l'une des dates de paiement de l'intérêt, ii) le non-paiement du montant du rachat en cas de rachat des BCRL – Série 2, iii) le non-paiement du capital à l'échéance des BCRL – Série 2 ou iv) un cas de défaut à l'égard des billets, les porteurs de billets n'auront de recours qu'à l'égard des actifs de la fiducie, et chaque porteur aura droit à sa quote-part des actifs de la fiducie. Dans de telles circonstances, la livraison des actifs de la fiducie épuîsera toutes les obligations de la Banque à l'égard des BCRL – Série 2. Les BCRL – Série 2 sont rachetables à l'échéance ou par anticipation dans la mesure où la Banque rachète les actions privilégiées de série 45 à certaines dates de rachat précisées dans les modalités des actions privilégiées de série 45, et sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF.

Comme les BCRL – Série 2 respectent les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ces billets sont admissibles aux fins du calcul des fonds propres réglementaires selon les règles de Bâle III.

Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 30 avril 2021		Au 31 octobre 2020	
	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 34	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 36	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	98 000 000	2 450	98 000 000	2 450
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	–	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	99 000 000	3 450	98 500 000	2 950
Actions ordinaires au début de l'exercice	335 997 660	3 057	334 172 411	2 949
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 393 587	73	2 318 926	111
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	–	–	(525 000)	(5)
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation ⁽¹⁾	(18 960)	(1)	31 323	2
Actions ordinaires à la fin de la période	337 372 287	3 129	335 997 660	3 057

(1) Au 30 avril 2021, 8 517 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 1 M\$ (27 477 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 2 M\$ au 31 octobre 2020).

Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

	2021		Semestre terminé le 30 avril 2020	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 30	7	0,5031	7	0,5031
Série 32	6	0,4799	6	0,4837
Série 34	11	0,7000	11	0,7000
Série 36	11	0,6750	11	0,6750
Série 38	9	0,5563	9	0,5563
Série 40	7	0,5750	7	0,5750
Série 42	7	0,6188	7	0,6188
	58		58	
Autres instruments de capitaux propres				
BCRL – Série 1 ⁽¹⁾	10			
BCRL – Série 2 ⁽²⁾	1			
	69		58	
Actions ordinaires	479	1,4200	476	1,4200
	548		534	

(1) Les BCRL – Série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,3 % par année.

(2) Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

Actions ordinaires réservées

Au 30 avril 2021, 15 507 568 actions ordinaires sont réservées selon le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (15 507 568 au 31 octobre 2020). Au 30 avril 2021, 23 472 118 actions ordinaires sont réservées dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions (17 365 705 au 31 octobre 2020).

Actions ordinaires entières

Dans le cadre de l'acquisition de Wellington West Holdings Inc. en 2011, la Banque avait émis des actions ordinaires entières. Au 30 avril 2021, le nombre d'actions ordinaires entières est de 21 510 (21 510 au 31 octobre 2020). La Banque prévoit le règlement des actions entières restantes d'ici la fin de l'année 2021.

Note 13 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2021	2020	2021	2020
Résultat de base par action				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	801	368	1 562	962
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur BCRL	33	29	66	58
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	768	339	1 496	904
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	337 142	335 603	336 769	335 309
Résultat de base par action (en dollars)	2,28	1,01	4,44	2,70
Résultat dilué par action				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	768	339	1 496	904
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	337 142	335 603	336 769	335 309
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)				
Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	3 472	1 714	2 869	2 378
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	340 614	337 317	339 638	337 687
Résultat dilué par action (en dollars)	2,25	1,01	4,40	2,68

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020, le calcul du résultat dilué par action ne tenait pas compte d'un nombre moyen de 3 387 777 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 68,17 \$, car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, le calcul du résultat dilué par action ne tenait pas compte d'un nombre moyen de 1 403 880 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 71,86 \$.

Note 14 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 9,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 10,5 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 12,5 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 %. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le 8 décembre 2020, le BSIF a confirmé que la réserve est maintenue à 1,0 %. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2021, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital.

Fonds propres et ratios réglementaires selon Bâle III

	Au 30 avril 2021		Au 31 octobre 2020	
	Ajustés ⁽¹⁾		Ajustés ⁽¹⁾	
Fonds propres				
CET1	11 853	11 997	10 924	11 167
catégorie 1 ⁽²⁾	14 898	15 042	13 869	14 112
total ⁽²⁾	16 153	16 153	15 167	15 167
Actif pondéré en fonction des risques	98 705	98 705	94 808	94 808
Exposition totale	339 738	339 738	321 038	321 038
Ratios des fonds propres				
CET1	12,0 %	12,2 %	11,5 %	11,8 %
catégorie 1 ⁽²⁾	15,1 %	15,2 %	14,6 %	14,9 %
total ⁽²⁾	16,4 %	16,4 %	16,0 %	16,0 %
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %

(1) Les fonds propres et les ratios réglementaires selon Bâle III ajustés sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2020 aux pages 20 et 21.

(2) Les données au 30 avril 2021 tiennent compte du rachat d'actions privilégiées série 34 du 15 mai 2021. Pour de plus amples renseignements sur ce rachat, se reporter à la note 20 des présents états financiers consolidés.

Note 15 – Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 30 avril 2021 et 2020, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2021, la Banque a octroyé 2 043 196 options d'achat d'actions (1 789 280 options d'achat d'actions au cours du semestre terminé le 30 avril 2020) d'une juste valeur moyenne de 8,24 \$ par option (5,11 \$ en 2020).

Au 30 avril 2021, il y avait 11 943 625 options d'achat d'actions en circulation (11 425 403 options d'achat d'actions au 31 octobre 2020).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Semestre terminé le 30 avril	
	2021	2020
Taux d'intérêt hors risque	1,02 %	1,94 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	22,59 %	14,97 %
Dividendes prévus	4,24 %	4,29 %

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021, une charge de rémunération de 2 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2020). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2021, une charge de rémunération de 5 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (5 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2020).

Note 16 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020	2021	2020
Coût des services rendus au cours de la période	37	31	–	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	–	2	1	1
Frais d'administration	1	1		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	38	34	1	2
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(442)	(332)	(13)	(9)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	262	(92)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(180)	(424)	(13)	(9)
	(142)	(390)	(12)	(7)

	Semestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020	2021	2020
Coût des services rendus au cours de la période	73	63	–	1
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	–	4	2	2
Frais d'administration	2	2		
Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i>	75	69	2	3
Réévaluations⁽¹⁾				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(482)	(42)	(14)	(1)
Rendement de l'actif des régimes ⁽²⁾	124	(305)		
Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	(358)	(347)	(14)	(1)
	(283)	(278)	(12)	2

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

Note 17 – Passifs éventuels

Litiges

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relativement, entre autres, aux portefeuilles de prêts, aux portefeuilles de placements et aux ententes avec des fournisseurs, incluant des procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, actions collectives ou autres recours légaux de natures variées.

La Banque est plus particulièrement impliquée comme défenderesse dans des actions collectives intentées par des consommateurs qui contestent, entre autres, certains frais de transactions ou qui veulent se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. Les développements récents ayant trait aux principales poursuites judiciaires de la Banque sont décrits ci-dessous :

Watson

En 2011, un recours a été intenté devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Visa Corporation Canada (Visa) et MasterCard International Incorporated (MasterCard) (les Réseaux), ainsi que la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. Un recours similaire a également été intenté au Québec, en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan. Dans chacun de ces recours, il est allégué que les Réseaux et les institutions financières seraient impliqués dans un système de collusion qui leur permettrait de maintenir et d'augmenter les frais payés par les marchands sur les transactions effectuées par les cartes de crédit des Réseaux. Ce faisant, ils enfreindraient notamment la *Loi sur la concurrence*. Des dommages-intérêts compensatoires et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. En 2017, un règlement a été conclu avec les demandeurs et a été approuvé en 2018 par les cours de première instance dans chacune des cinq juridictions où ce recours avait été initié. Les décisions approuvant le règlement ont fait l'objet de certaines procédures en appel dans toutes les juridictions. Ces procédures en appel ont toutes été rejetées, ce qui confirme l'approbation du règlement intervenu en 2017.

Defrance

Le 21 janvier 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une action collective contre la Banque Nationale et plusieurs autres institutions financières canadiennes. La demande introductive d'instance a été notifiée à la Banque le 23 avril 2019. Dans cette action intentée au nom des consommateurs résidant au Québec, les demandeurs allèguent que les frais de type sans provision, facturés par l'ensemble des défenderesses lorsqu'un ordre de paiement est refusé pour insuffisance de fonds, seraient illégaux puisque notamment proscrits par la *Loi sur la protection du consommateur*. Les demandeurs réclament, à titre de dommages, le remboursement de ces frais et des dommages punitifs.

Même s'il n'est pas possible de déterminer quelle sera l'issue des réclamations entreprises ou qui pourraient être entreprises contre la Banque et ses filiales, la Banque considère que, d'après les renseignements dont elle dispose, bien que les montants des passifs éventuels s'y rapportant, pris individuellement ou collectivement, puissent avoir une incidence importante sur ses résultats d'exploitation consolidés pour une période donnée, il n'y aurait pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Banque.

Note 18 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels.

Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy, les activités de la filiale ABA Bank qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, certains éléments particuliers ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Trimestre terminé le 30 avril⁽¹⁾

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	628	607	111	110	291	265	215	206	(89)	(83)	1 156	1 105
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	274	239	430	365	276	333	22	(23)	80	17	1 082	931
Revenu total	902	846	541	475	567	598	237	183	(9)	(66)	2 238	2 036
Frais autres que d'intérêts	479	469	315	280	225	220	77	82	103	70	1 199	1 121
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	423	377	226	195	342	378	160	101	(112)	(136)	1 039	915
Dotations aux pertes de crédit	(14)	301	2	4	18	162	(1)	32	–	5	5	504
Résultat avant charge (économie) d'impôts	437	76	224	191	324	216	161	69	(112)	(141)	1 034	411
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	116	20	59	50	86	57	32	(5)	(60)	(90)	233	32
Résultat net	321	56	165	141	238	159	129	74	(52)	(51)	801	379
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	4	–	7	–	11
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	321	56	165	141	238	159	129	70	(52)	(58)	801	368
Actif moyen	124 869	117 050	6 976	5 984	146 987	120 474	15 894	14 715	66 219	54 565	360 945	312 788

Semestre terminé le 30 avril⁽¹⁾

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Revenu net d'intérêts ⁽³⁾	1 266	1 218	221	229	618	385	434	387	(176)	(184)	2 363	2 035
Revenus autres que d'intérêts ⁽³⁾	538	507	839	712	526	671	77	(9)	119	43	2 099	1 924
Revenu total	1 804	1 725	1 060	941	1 144	1 056	511	378	(57)	(141)	4 462	3 959
Frais autres que d'intérêts ⁽⁴⁾	969	948	618	565	453	420	160	160	179	119	2 379	2 212
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	835	777	442	376	691	636	351	218	(236)	(260)	2 083	1 747
Dotations aux pertes de crédit	42	371	–	4	27	171	17	42	–	5	86	593
Résultat avant charge (économie) d'impôts	793	406	442	372	664	465	334	176	(236)	(265)	1 997	1 154
Charge (économie) d'impôts ⁽³⁾	210	108	117	98	176	123	69	17	(137)	(181)	435	165
Résultat net	583	298	325	274	488	342	265	159	(99)	(84)	1 562	989
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	13	–	14	–	27
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	583	298	325	274	488	342	265	146	(99)	(98)	1 562	962
Actif moyen	123 348	116 492	6 734	5 963	149 127	121 049	15 717	13 592	64 579	49 991	359 505	307 087

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 42 M\$ (56 M\$ en 2020), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 2 M\$ (20 M\$ en 2020) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(3) Pour le semestre terminé le 30 avril 2021, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 96 M\$ (113 M\$ en 2020), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 5 M\$ (50 M\$ en 2020) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(4) Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, les *Frais autres que d'intérêts* de la rubrique *Autres* incluaient une charge relative à Maple de 13 M\$.

Note 19 – Acquisition

Le 15 décembre 2020, la Banque a acquis en totalité la participation ne donnant pas le contrôle restante dans la filiale Credigy Ltd. à la suite de la décision des détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle d'exercer leurs options de vente pour un montant de 300 M\$ en vertu d'une entente conclue en 2013. Suivant cette transaction, Credigy Ltd. est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque.

Note 20 – Événement postérieur à la date du bilan consolidé

Rachat d'actions privilégiées

Le 17 mai 2021, soit le premier jour ouvrable suivant la date de rachat du 15 mai 2021, la Banque a terminé le rachat de la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux rajusté tous les cinq ans, série 34, émises et en circulation. Tel que prévu dans les conditions relatives aux actions, le prix de rachat était de 25,00 \$ l'action, plus le dividende périodique déclaré et impayé. La Banque a racheté 16 000 000 actions privilégiées série 34 pour un prix total de 400 M\$, ce qui réduira le *Capital-actions privilégiées*.

Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455
Adresse électronique : relationsinvestisseurs@bnc.ca
Internet : bnc.ca/relationsinvestisseurs

Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644
Adresse électronique : ap@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2021

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	24 février
Deuxième trimestre	28 mai
Troisième trimestre	25 août
Quatrième trimestre	1 ^{er} décembre

Divulgence des résultats du deuxième trimestre de 2021

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le vendredi 28 mai 2021 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 416 406-0743. Le code d'accès est le 1995846#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 25 juin 2021 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 1381684#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone : 1 888 838-1407
Télécopieur : 1 888 453-0330
Adresse électronique : service@computershare.com
Internet : computershare.com

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).